VOL. XLIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 31 DECEMBRE 1913 — No. 9

ABONNEMENTS
Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
TOUS LES MERCREDIS
PAR
...VIN,

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie doivent être adressées:
LE MANITOBA
43 Avenue Provencher
Saint-Boniface, Manitoba.
Téléphone: Main 3377.

LE MANITOBA offre a ses lecteurs et lectrices ses meilleurs souhaits pour 1914

Un Article de bon Augure

Il nous est arrivé assez souvent de différer d'opinion avec la *Northwest Review*. Cette fois nous reproduisons avec le plus grand plaisir des extraits d'un magnifique article que le confrère a publié dans son numéro du 27 décembre. Un tel article est de nature à nous faire espérer une union plus intime des groupes catholiques de cette province:

"Il y en a parmi nous qui croient consciencieusement que l'usage de la langue anglaise est essentiel à l'unité du Dominion Généralement, ils réclament bien haut *un seul drapeau, une seule marine et une seule langue* comme moyen essentiel de salut pour l'empire. Le mot *centralisation* est leur motto, et l'ardeur avec laquelle ils poursuivent cet idéal n'est égalée que par leur dogmatisme et leur confiance en eux-mêmes. Ils semblent oublier cependant que l'empire britannique, composé de peuples hétérogènes, dont les idéals sont aussi variés que les races dont ils sortent, est construit sur le principe fondamental de l'autonomie locale, chaque section ayant la liberté de se faire à sa manière la destinée qui convient le mieux aux caractéristiques de sa population, aux circonstances et à l'environnement dans lesquels chacun se trouve, chacune de ces nationalités faisant allégeance à une seule couronne mais chacune demeurant une entité distincte et particulière. C'est ce système qui a maintenu haut le drapeau de la Grande Bretagne dans chaque partie du globe et qui a suscité l'envie de tous le pouvoirs européens qui ont essayé de coloniser et qui se sont fait distancer sur la route. Et c'est ce système qui, dans l'opinion des meilleurs penseurs, perfectionnera le mieux l'organisation impériale et amènera en relations plus étroites les colonies britanniques dispersées au loin.

Pour revenir à la question des langages dans notre Dominion, certains catholiques ont exprimé la crainte que l'usage du français dans les écoles de ce pays n'embarrassât l'Eglise dans sa mission. Ils ont même prétendu que les enfants des Canadiens-français ne devraient recevoir qu'un faible enseignement dans le langage de leurs pères, sous le prétexte toujours que l'anglais est nécessaire et que la préservation de la foi n'a aucun rapport avec la question du langage. En cela ils ont eu un champion déterminé dans la *Orange Sentinel*, un organe de bigoterie qui a des accès de compassion chaque fois que le sort inévitable et naturellement déplorable des français catholiques trouble son rêve d'un langage anglais souverain. Et des Irlandais catholiques se sont joints aux cris et aux clameurs de la *Sentinel*. Dans toute cette controverse un point important a été négligé par ces Irlandais catholiques qui parlent l'anglais, et c'est celui-ci: "N'est-il pas raisonnable de supposer que les meilleurs juges de l'effet de la perte de leur langue sont les Canadiens-français eux-mêmes. Ils se rendent compte aussi bien que n'importe qui, parmi notre population, des avantages qu'il y a à apprendre l'anglais; ils ont fait des efforts louables pour connaître l'anglais. Et de fait on doit admettre que les français sont la seule race au Canada qui ait fait des efforts sérieux pour maîtriser plus d'une langue. Que les français aient réussi convenablement, la plupart l'admettront. Des milliers d'entre eux parlent l'anglais couramment et ils doivent être dans une position exceptionnelle pour aviser leur co-religionnaires et compatriotes sur les avantages ou les dangers d'apprendre cette langue ou de ne pas apprendre leur langue maternelle. Quelques-uns peuvent faire des réclamations extravagantes pour la langue de leurs ancêtres, comme d'autres le font pour l'anglais, mais ceci est-il une excuse valide pour refuser de les écouter complètement?

Comme population catholique, notre prospérité est inséparablement unie à celle de nos co-religionnaires canadiens-français. Deux millions et demi de catholiques au Canada parlent le français. Trois-quarts de million de catholiques à peine acceptent l'anglais comme leur langue maternelle. Le passé magnifique du Canada français pour Dieu et son Eglise est la page la plus brillante de notre histoire. Non content de s'occuper des besoins spirituels du peuple français, le Canada français a fourni des centaines de missionnaires, qui ont quitté tout ce qu'ils avaient de cher au monde pour aller travailler au loin dans les portions négligées de la vigne du Seigneur. Cette race a été remarquablement féconde en vocations sacerdotales et elle n'a jamais demandé quels étaient la nationalité ou le langage de ceux qui demandaient des secours religieux. Dans les sombres jours de 47 et 48, lorsque des maisons flottantes chargées de milliers d'Irlandais persécutés et mourants—nos ancêtres—étaient semées comme des algues le long du fleuve Saint-Laurent, alors que les maîtres *de langue anglaise* de l'Irlande souffrante poussaient du pays ces Irlandais avec la supério-abandonnaient à la merci d'un climat inhospitalier, étrangés sur une terre étrangère, nos co-relgionnaires canadiens-français n'ont pas posé de questions sur la nationalité ou le langage. Avec un zèle et une charité particulière à leur race, ils les ont reçus à bras ouverts, bravant la peste et la mort pour prendre soin de leurs corps et de leurs âmes.

Au moins un d ces missionnaires du vieux temps est encore au milieu de nous. Né il y a quatre-vingt quatorze ans, le Révérend Père Dandurand, O.M.I., qui réside maintenant au palais épiscopal de Saint-Boniface, était à Ottawa, en 1844. Lorsque la lamentable procession d'émigrants irlandais, frappés par la fièvre, les pieds malades et fatigués, s'enfoncèrent dans les forêts en 47 et 48, ce vieux et sympathique misisonnaire, alors un jeune homme, leur adressa en français un salut à l'accent duquel nul ne s'objecta. Avec le Révérend Père Molloy il prit charge de ceux qui étaient frappés du typhus et, allant de tente en tente sur le site actuel des bâtisses du Parlement, la Chute de La Chaudière résonnant en bas, il se pencha sur les oreillers de ces malades ravagés par la fièvre, il rafraîchit leurs tempes, il apporta la consolation aux convalescents, il administra les sacrements de notre Sainte Mère l'Eglise à ceux qui mouraient. S'il était possible, même avec une plume bien pauvre de décrire les sentiments de reconnaissance et de gratitude qui entrèrent dans la profondeur de l'âme de ces immigrants our les bienfaits inestimables qu'ils avaient reçus des missionnaires français de ces jours anciens, on critiquerait moins aujourd'hui la langue française. Malheureusement, il y en a beaucoup parmi nous qui ne connaissent pas les luttes et les souffrances de cette période; beaucoup ont été privés de cette histoire touchante qui s'apprenait sur les genoux des mères; mais il y en a d'autres parmi nous qui ne peuvent pas, et qui ne voudraient pas, même s'ils le pouvaient, oublier cette mélancolique histoire.

On peut nous dire que ceci n'a rien à faire avec l'enseignement du français aux enfants canadiens-français. D'accord, mais la gratitude que nous devons avoir pour ce que les Canadiens-français et les missionnaires français ont fait pour nous devrait au moins disposer les Irlandais catholiques à écouter d'une manière sympathique le plaidoyer des Canadiens-français, même si les caractéristiques de notre race se sont oblitérées de telle manière que nous ne puissions pas apprécier leur amour si naturel et si intense pour le langage de leurs ancêtres. Leur droit de perpétuer ce langage est indiscutable. Dans certains districts mixtes il peut y avoir des difficultés au sujet des meilleures méthodes à adopter. En de tels cas le dogmatisme sur *l'unité de l'empire la langue commerciale du monde, les avantages matériels de la future génération de français, etc.*, ne vaut rien.

Ce qui est nécessaire, c'est l'examen sympathique des arguments apportés par nos co-religionnaires français, arguments qui sont l'expression et l'exposé de leur désir naturel de rendre leurs enfants capables de participer au travail de missionnaire des ancêtres. Ces conquêtes dans le champ religieux ont été décrites en détail par les écrivains qui ont compris ce que c'était que le *Voyageur à la Robe Noire*,—cet indomptable missionnaire français qui, pour l'amour de Dieu et de son prochain, quittait le foyer comfortable de la famille sur les bords du Saint-Laurent et se traçait un chemin sur les steppes enneigés de notre pays de l'Ouest qui se développe maintenant si vite Et devrons-nous être comptés parmi ceux qui voudraient priver ces français d'une telle satisfaction et d'une telle aspiration? Dieu nous en préserve! Leur droit à leur langage est le résultat d'une promesse solennelle qui leur a été faite dans le passé Ce fut une condition essentielle de leur acceptation de la domination anglaise. Et à nos amis irlandais qui ont été amenés par des arguments sophistiques à s'allier à ceux qui sont opposés à l'enseignement du français aux enfants Canadiens-français, nous demandons de méditer le traité de Limerick et de se rappeler ce qu'il représente. Il y a toujours deux côtés à chaque question, et la justice n'est pas toujours du côté de ceux qui sont numériquement les plus forts. Puisse la nouvelle année nous amener à une discussion pacifique qui tendra à un règlement amical de nos relations.

Le Francais Langue Diplomatique

Au Congrès international de la langue française qui s'est tenu à Gand, M. Ferdinand Brunot a exposé, dans une belle et savante conférence, comment la langue française a commencé à s'introduire dans les documents diplomatiques et dans les relations des Etats entre eux.

L'expression de "langue diplomatique," a-t-il dit tout d'abord, n'est pas exacte; il n'y a pas, à proprement parler, de langue diplomatique, chaque Etat indépendant et souverain ayant le droit de traiter au moyen de sa langue propre, ou, s'il le préfère, d'une langue tierce. Au moyen âge et au seizième siècle, ce fut le rôle du latin en Europe; comment, quand et pourquoi le français lui a-t-il succédé dans ce rôle?

Au seizième siècle il n'en était pas question, non seulement à cause du renouveau d'affection pour le latin qui avait été déterminé par le mouvement de la Renaissance, mais encore parce qu'il n'y eut pas, dans ce siècle, un seul grand traité international Ce fut à la fin de la guerre de Trente Ans que le français fit sa première apparition dans les négociations diplomatiques. La situation du latin était devenue beaucoup moins favorable depuis une centaine d'années: à force de l'épurer, en effet, on l'avait rendu de moins en moins capable d'exprimer les idées contemporaines, et d'autre part, malgré les tentatives faites au seizième siècle, on n'avait pu revenir à une prononciation uniforme. Scaliger lui-même ne comprenait rien à un discours latin prononcé par un Anglais et prenait tout bonnement ce langage pour de l'anglais. Il fallait donc, à défaut du latin, trouver une autre langue qui fût entendue également par les hommes d'Etat des diverses nations.

Au Congrès de Munster, le français apparut d'abord dans les réceptions et les visites; mais son rôle était encore restreint. Les deux négociateurs français, d'Avaux et Servien, ayant communiqué un mémoire écrit en français, les représentants de l'Empire protestèrent: si les Français écrivaient dans leur langue, pourquoi les Italiens, les Hongrois ou les Suédois ne demanderaient-ils pas un privilège semblable, et comment pourrait-on s'entendre? Les Français devraient s'exprimer en latin, selon l'usage adopté pour les Diètes d'empire. A quoi les diplomates français répondaient que, dans un Congrès international, chacun a le droit de parler sa propre langue. Mais ils eurent beau dire: lorsqu'ils remirent des pièces en français on les fit traduire en latin, et c'est en latin que furent rédigés les traités de Westphalie.

Quant à la tradition communément admise, d'après laquelle le français aurait gagné à Nimègue sa situation de "langue diplomatique," M. F. Brunot montra, textes en main, que c'est une légende. Après quelques difficultés qui se produisirent, au cours des négociations, à propos de l'emploi du français, le traité conclu avec l'empereur d'Allemagne à Nimègue fut rédigé, comme par le passé, en latin.

C'est en 1662, pendant les négociations qui eurent lieu à Francfort-sur-le-Mein au sujet de l'annexion de Strasbourg, que le français commença à prendre un sérieux avantage. Les représentants du roi de France présentent leurs mémoires dans leur langue et ceux de l'Empire les réclamant en latin, on décida de soumettre le litige à la Diète de Ratisbonne. Mais Louis XIV, informé par sa police que les impériaux étaient pressés d'en finir, écrivit à ses représentants un mémoire très important dans lequel il distinguait nettement la Diète de Ratisbonne, assemblée allemande et impériale, où les impériaux pouvaient parler la langue qui leur était agréable, et le Congrès de Frnacfort, assemblée internationale, où chaque peuple avait le droit de s'exprimer dans sa propre langue. Pour ne pas prolonger indéfiniment ces difficultés, on décida que les Français joindraient à leurs mémoires rédigés en français une traduction latine, et que les impériaux donneraient les leurs en allemand, sous la même condition. Ce n'était pas un échec pour Louis XIV, tout au contraire, puisqu'il réduisait ainsi le latin à n'être plus qu'une langue secondaire, une langue de traduction, alors que les impériaux avaient voulu l'imposer comme langue propre du Saint Empire romain germanique.

Le premier traité conclu en français avec l'Empire allemand est celui de Rastatt. Il fut rédigé en quelques jours par des soldats et, comme on disait, "à la soldate." Le maréchal de Villars fit ses propositions en français, l'archiduc répondit que le traité devrait être rédigé en latin. Villars accepta, mais, comme il se défiait de sa latinité, il décida d'envoyer à Paris, pour les faire vérifier soigneusement, chacun des articles du traité que le Père recteur des Jésuites aurait traduits. Il affectait d'ailleurs de n'être nullement pressé de terminer ce travail. L'archiduc, qui avait, lui, une grande hâte de mettre fin à la guerre, accepta, deux jours après, de traiter en français. Il spécifia, d'ailleurs, que ce fait ne devait pas servir de précédent et cette clause fut répétée aux préliminaires de Vienne et au traité d'Aix-la-Chapelle ,mais à Hubettsbourg elle disparut: le français triomphait sans réserve.

M. Brunot démontra ensuite que cette victoire ne résultait pas d'une vue raisonnée de la politique française. La France n'a jamais revendiqué de privilège pour sa langue: au contraire, tandis que les impériaux voulaient imposer leur autorité, elle demandait l'indépendance pour tous. Si le français est devenu la langue des Etats, c'est qu'il était alors la langue des princes, de la noblesse et de tous les gens cultivés. Les Etats d'Europe n'ont pas subi la langue française comme "langue diplomatique"; ils l'ont, au contraire, recherchée, et sa situation privilégiée n'est pas due au gouvernment, à la politique, à la force, mais à son génie, aux qualités profondes du français: netteté, précision et clarté.

L'"ADESTE FIDELES"

LES CHANTS DE NOEL

La Noël est une vieille fête traditionnelle dans tout le Canada-français. Dans toutes les églises, les populations viennent en foule; bien des gens même, indifférents au culte, y vont ce jour-là, pour prendre aussi leur part de fête. Les uns et les autres aiment, surtout, à entendre chanter l'"Adeste Fideles."

Ce pieux et gracieux chant est devenu comme le signe, le symbole musical de Noël. On le croirait aussi vieux que la fête elle-même, tant il est entré dans les mœurs. Et, pourtant, il n'est pas bien ancien; il n'a guère plus d'un siècle d'existence.

Chose étonnante, écrit Arthur Loth, de l'*Univers*, si près qu'il soit de nous, on n'en connait pas encore au juste l'origine. Paroles et musique n'ont pas d'auteur certain. Ce chant n'est entré dans l'usage des églises de France qu'au commencement du XIVe siècle, avec la reprise du culte. Tel qu'il existe aujourd'hui, on ne le trouve dans aucun livre liturgique de chant, dans aucun paroissial des fidèles, dans aucun recueil de prières avant cette époque.

Mais comment ce délicieux chant de Noël avait-il pris naissance? D'où venait-il? Quel en était l'auteur?

On en attribue souvent la musique au grand compositeur Hoendel, Allemand d'origine, mais naturalisé Anglais par le long séjour qu'il fit à Londres jusqu'à sa mort et par le culte que ses compatriotes d'adoption lui ont voué. Certains prétendent y reconnaître sa manière, quoique, pour d'autres connaisseurs, et avec plus de raison, ce semble, elle porte la marque d'un style qui rappelle le XVIIe siècle plus que le XVIIIe, l'art latin plus que l'allemand, et le plain-chant enfin plus que la musique car il est complètement écrit en 6e ton royal. Il est probable qu'Haendel dont l'"Adeste Fideles" porte souvent le nom, n'aura fait que se l'approprier, en l'harmonisant, dans le style moderne, comme il a fait pour le *God save the King*, emprunté par lui à un cantique de Lulli.

D'après une attribution plus fondée,l'air dit "Adeste Fideles" serait d'origine portugaise. Il aurait pour auteur le roi de Portugal João IV (1694-1656). On sait en quel honneur la musique était à la cour de Lisbonne depuis le treizième siècle. Il y eut là comme une école royale de musique, dont l'influence s'étendait à tout le Portugal. Dans ses universités et ses monastères, l'art musical était cultivé. Plusieurs de ses souverains furent d'habiles compositeurs pour leur temps, surtout le roi João IV (1640-1654). C'est ce monarque, aussi pieux qu'artiste, qui paraît être, selon toute vraisemblance, l'auteur du chant de l'"Adeste Fideles," sous sa forme primitive de "Noël". Telle était la tradition portugaise, confirmée par l'hymnaire anglican et les recueils de cantiques protestants de Londres, de Genève et de Paris.

Le goût musical de la cour de Lisbonne était devenu comme un article d'exportation. Ses représentants à l'étranger l'emportaient avec eux. A la fin du XVIIIe siècle, la légation portugaise à Londres était renommée pour la beauté des exécutions musicales qui accompagnaient le service divin à la chapelle. Les prêtres et catholiques français, émigrés en Angleterre, à qui la loi anglaise interdisait encore l'exercice du culte, n'avaient d'autres ressources que de se servir des chapelles des légations des Etats catholiques, qui leur donnaient libéralement asile. Celle de la légation portugaise devait être particulièrement fréquentée.

Nos prêtres réfugiés y entendirent le "Noël" portugais, dont le charme pieux, que l'exil rendait encore plus doux, les frappa. Ils le rapportèrent avec eux, en rentrant en France.

Il y a aussi, en Angleterre, une opinion qui attribue le cantique de Noël au ministre anglican John Reading, chapelain de Charles 1er (1588-1667) et qui reconnait notre "Adeste Fideles" dans le: *"Oh, come, All ye Faithful"* chanté par le peuple britannique.

Quoi qu'il en soit, dans sa forme latine actuelle, le joyeux et brillant "Adeste Fideles", connu aujourd'hui dans le monde entier, a vu le jour, à Paris, avec le retour des premiers prêtres émigrés. Il y a cinquante ans, les anciens du clergé parisien se rappelaient avoir assisté à sa naissance dans les églises rendues au culte. Entre autres M. Martin de Noirlieu, curé de Saint-Louis-d'Antin, en a témoigné plusieurs fois.

De Paris, le chant nouveau se répandit rapidement dans les provinces. Il plut partout. En quelques années il était devenu populaire en France, comme s'il eût été aussi ancien que la fête elle-même.

LE SANG GAULOIS

X

GASTON DE FOIX (1512)

Gaston, né en 1489 était le fils de Jean de Foix, vicomte de Narbonne et de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII.

Le jeune prince, éclairé et vaillant, rompu aux fatigues dans les montagnes des Pyrenées, possédait, à vingt-trois ans, la science de la guerre comme un vieux capitaine. Aussi a-t-on pu dire, à cause de sa fin prématurée: c'est un Henry IV qui est mort trop jeune pour réussir.

Vers cette époque, l'armée française, composée principalement de germains, de quelques Suisses et d'un petit nombre de Français, guerroyait sans grand succès en Italie contre des troupes espagnoles et vénitiennes.

Voulant favoriser son neveu, et devinant en lui un chef énergique, Louis XII nomma Gaston de Foix commandant en chef de cette armée et gouverneur du Milanais.

Ce fut avec joie que Gaston vint prendre son commandement au commencement de l'année 1512, et ses coups d'essais furent des coups de maître." De brillants exploits l'eurent bientôt fait surnommer par ses soldats le *Foudre de l'Italie*.

En quelques semaines, en effet, menant ses troupes à marches forcées, il avait battu les Suisses à Côme, puis près de Milan, il avait obligé Pierre de Navarre, à lever le siège de Bologne, il avait défait les Venitiens à Vérone, pris d'assaut Brescia, sur les remparts de laquelle, en hardi montagnard il était monté pieds nus.

A ce moment la défection de 5,000 Allemands l'obligea de s'arrêter.

La situation était critique.

Avec des renforts de troupes Françaises, Louis XII lui envoya l'ordre de marcher immédiatement sur Rome, sans se laisser arrêter par des scrupules religieux, le concile de Pise l'autorisant à s'implanter dans les Etats de l'Eglise, jusqu'à ce que la chaire de St. Pierre fut occupée par un Pape légitimement élu.

Ces instructions coïncidaient trop avec les désirs du vaillant Gaston pour qu'il tardât à les exécuter.

Il vint immédiatement mettre le siège devant Ravenne qui était sur son chemin, et le 11 avril 1512, jour de Pâques, il décida d'obliger l'ennemi à accepter la bataille que celui-ci refusait, à l'abri de ses retranchements. Gaston n'était pas homme à s'éterniser devant les mûrs d'une forteresse.

Pour le seconder, il avait d'ailleurs des hommes qui n'étaient pas les premiers venus: Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, La Palisse qui, en dépit d'une chanson qui le ridiculise fut un des généraux les plus accomplis de son temps, Lautre, vaillant capitaine et Alphonse d'Este, duc de Ferrare, qui conduisait l'artillerie.

Ce fut précisement l'artillerie du comte d'Este qui fut chargée, en portant le ravage dans ses rangs, de faire perdre patience à la cavalerie ennemie Celle-ci supporta d'abord ave patience cette avalanche de fer; mais bientôt, comme Gaston de Foix s'y attendait, elle n'y tint plus et, soutenu par l'infanterie espagnole, elle se rua sur les Français.

La bataille devint alors générale. En peu de temps la cavalerie ennemie eut tourné bride et l'infanterie espagnole, qui passait pour la première du monde, dut, elle aussi, après une longue et héroïque résistance, céder le pas à la *furia francese* et au chef bouillant qui commandait les troupes françaises.

"La poursuivre était sans profit, —nous dit A. E. Spoll,—pour le gain de la bataille qui semblait assurée, et pouvait être dangereux.

En ce moment, Gaston de Foix, qui s'était exposé plus que ne doit le faire un chef d'armée, tout couvert du sang et de la cervelle d'un de ses gendarmes tué près de lui par un boulet, fut accosté par Bayard, qui, effrayé de ce sang, lui demanda s'il était blessé?

Sur une réponse négative, "—Dieu soit loué, lui répondit Bayard, vous avez gagné la bataille et demeurez le plus honoré prince du monde;... mais, pour homme vivant ne bougez d'ici."

Gaston promit de ne pas avancer, et sans un malheureux incident, il aurait tenu sa promesse.

Mais, voyant tout à coup un parti d'infanterie espagnole qui se retirait le long d'un canal, non loin de lui, Gaston n'écouta plus que son sang bouillant et oublia les conseils de prudence.

"Qui m'aime me suive," s'écria-t-il, et il chargea les fuyards.

Suivi seulement par une vingtaine d'hommes, parmi lesquels Lautrec, il attaqua furieusement les espagnols qui, bientôt, voyant le faible nombre de leurs assaillants, et se rendant compte que la chaussée étroite les empêchait de se déployer, se retournèrent en masse serrée, la figure baissée, et eurent vite fait de tuer ou de blesser les défenseurs de Gaston.

Peut-être celui-ci leur eut-il tenu tête jusqu'à l'arrivée des secours, si un soldat espagnol n'eut coupé les jarrets de son cheval qui tomba, l'entraînant dans sa chute.

Le prince se releva d'un bond, et fit des prodiges de valeur pour lutter contre tous ceux qui l'aissaillaient; mais il succomba sous le nombre, percé de plusieurs coups de lance au visage, et de coups d'épée au corps.

Lorsqu'on releva son corps, on constata sur sa figure seule, quatorze blessures, dont plusieurs mortelles.

En apprenant cette mort glorieuse, Louis XII s'écria: "Je voudrais n'avoir plus un pouce de terre en Italie, et, à ce prix faire revivre mon neveu Gaston."

F. DENISET.

Notes Politiques

Sir Mackenzie Bowell, ancien premier ministre du Canada, célébrait vendredi le quatre-vingt-dixième anniversaire de sa naissance. Les anciens citoyens de Belleville qui résident maintenant à Winnipeg ont envoyé au grand vieillard une dépêche dé félicitations.

* * *

M. J. J. Garland, marchand de ortage la Prairie, vient d'être nommé candidat conservateur pour le comté de Lakeside aux prochaines élections.

INCENDIE A MONTREAL

Les dépêches de lundi nous apprenaient qu'un incendie d'un demi million s'était produit au coin des rues Saint-Hubert et Ontario. On a craint une conflagration plus grande encore vu l'état défectueux de l'aqueduc en ce moment Il a fallu étendre un système de boyaux jusqu'au fleuve Saint-Laurent pour abattre la conflagration.

REVUE DE LA PRESSE

"PARISIAN FRENCH"

(La Patrie)

La lettre d'un négociant de l'Ontario, que son auteur déclarait inintelligible pour les Canadiens-français parce qu'elle était écrite en "Parisian French," inspire au *Star de Toronto*, quelques commentaires très justes :

"Plusieurs d'entre nous, dit-il, sont dans le même cas que cette maison de commerce. Nous pouvons lire *La Patrie*, mais nous ne voudrions pas lui soumettre un article en français. Toutefois, ce n'est pas parce que nous croyons que notre français est trop parisien. Nous ne flattons pas à ce point. Nous pensons bien que les Canadiens-français peuvent lire le français de Paris tout comme les habitants de Toronto peuvent lire le *Times*, de Londres, et les nouvelles du *Family Herald*.

Le *Star* ajoute que pour se familiariser avec la langue française, nos concitoyens d'Ontario devraient voyager plus souvent dans la province de Québec. Par ce moyen, ils apprendraient à connaître mieux la langue et les habitants de Québec, faisant ainsi d'une pierre deux coups.

* * *

AU SOMMET DE SA PUISSANCE

(Le Soleil)

A quel âge l'homme en général est-il en possession de sa vigueur. De récentes statistiques établissent que c'est entre quarante et cinquante-six ans que les actions les plus brillantes ont été accomplies par la majorité des êtres humains.

Les médecins et les chimistes ont fait leurs meilleures découvertes à quarante ans. Les poètes ont écrit leurs chefs-d'œuvres à quarante-quatre ans; les romanciers à quarante-deux. Les guerriers se sont distingués à quarante-sept; les musiciens ont composé leurs plus belles œuvres à quarante-huit. Les politiciens parviennent à la gloire à cinquante-trois. Quant aux journalistes, il n'est pas fait mention d'eux. Ils sont quantité négligeable assurément.

* * *

LE TAUX D'INTERET DES BANQUES

(La Presse)

Les banques du Canada, dont le capital versé s'élève à environ $112,000,000, payent à leurs actionnaires un dividende annuel moyen de 9½ pour cent, tout en grossissant sans cesse leurs fonds de réserve, dont la somme globale est de près de $110,000,000.

Grâce aux dépôts énormes que leur confie l'épargne populaire, ces institutions financières font de magnifiques opérations sur le marché monétaire. Il n'y a pas longtemps les prêts rapportaient 5 ou 6 pour cent d'intérêt, tandis qu'aujourd'hui les banques prêtent très facilement leur argent à 7 ou 8 pour cent.

Le temps n'est-il pas venu d'insister auprès de l'association des banques du Canada pour que le taux d'intérêt payé sur les déjôts d'épargnes soit porté de 3 pour cent à 4½ pour cent

* * *

LES BONNES ROUTES

(Du *Sun* de Vancouver)

En vue de l'exposition de Panama, les Etats de la Côte du Pacifique améliorent leurs voies de communications. L'Etat de Californie a voté des sommes considérabes dans ce but; l'Orégon et l'Etat de Washington suivent cet exemple. La Colombie Anglaise devrait adopter le même programme et, sans se contenter de relier ensemble les districts ruraux, coopérer avec les états limitrophes de la république américaine pour établir de grandes routes s'étendant de l'extrême nord aux frontières du Mexique.—Traduction de la*Presse*.

* * *

POURQUOI CE LATIN?

(L'Action Sociale)

A cette question de quelques hommes moins renseignés qu'empressés,M. René Bazin répond dans son excellent petit ouvrage : *Les hommes de demain* :

"Si vous voulez former un homme, sauf exception, vous lui ferez faire des études de latin et aussi de grec. D'abord, la gymnastique d'esprit qu'exige l'apprentissage d'une langue comme le latin ou comme le grec est infiniment profitable. L'étude du monde ancien donne du monde présent une idée plus juste, et détruit cette dangereuse naïveté qui fait croire aux primaires que les erreurs sont des progrès, et que toute la hâblerie du temps présent est une chose nouvelle. Cette culture classique paraît nécessaire pour qu'un Français écrive bien sa langue. La conversation avec les aïeux nous avertit de mille choses et nous préserve d'étonnements désastreux. Elle nous ramène au sens véritable de notre langue, sans cesse menacée par l'ignorance et par le mauvais goût. Elle met devant nos yeux des exemples de beauté littéraire, de perfection artistique, des modèles de justesse et de sobriété dans l'expression, qui ne sont perdus pour personne. Je rappelais tout à l'heure cette plainte des directeurs d'industries et de grandes compagnies, qui déclaraient que les ingénieurs élevés uniquement selon les méthodes scientifiques n'étaient pas capables de rédiger une lettre. Cela est l'évidence même. Quelle que soit la carrière qu'il doive suivre plus tard, et fût-elle entièrement scientifique, l'homme a tout avantage à posséder une première culture générale et à connaître les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne. Il saura mieux parler, mieux écrire; il aura,sur le monde, des ouvertures que les logarithmes, l'algèbre, ni la chimie ne peuvent donner."

* * *

NOEL

(Le Canada)

L'incommensurable révolution que la naissance à Bethléem de l'Enfant-Dieu apporta aux relations entre Dieu et l'homme, est un sujet qui échappe à notre compétence. Mais la révolution sociale, la profonde perturbation des philosophes, des mœurs et des relations d'homme à homme qui date de cet événement, est du domaine de l'écrivain laïque, aussi bien que du prédicateur ecclésiastique.

Et l'homme moderne qui, dans sa pensée, suit la transformation graduelle de la société, germant dans un groupe d'apôtres réunis autour de l'Homme-Dieu qui naquit à Noël, propagée après sa crucifixion par ces apôtres qui parcoururent le monde : de l'Italie jusqu'aux Indes, chassant devant elle l'omnipotence de la force brutale pour y substituer l'omnipotence du droit, imprégnant l'humanité toute entière de l'idée de justice et du principe de l'amour de ses semblables; celui-là ne peut s'empêcher de reconnaître que, ce jour-là naquit un monde nouveau, une humanité nouvelle.

Noël, la sublime fête des Chrétiens, est donc aussi la fête de l'humanité et dans nos maisons, comme aux églises, dans nos relations sociales comme dans nos exercices de dévotion, nous avons raison de fêter ce jour mémorable et de souhaitr à nos parents, à nos amis, à nos connaissances, ce que nous souhaitons cordialement à nos lecteurs:

Un joyeux Noël.

* * *

NOUVELLE APPLICATION

(Cinéma)

Curieuse et intéressante application du cinéma dans la marine française.

Un des cuirassés de la troisième escadre française, le "Gaulois," possède depuis quelques jours un cinéma perfectionné, dont l'appareil d'éclairage fut entièrement construit par les mécaniciens à bord.

Et, groupés sur le pont ou dans la batterie, les six cents hommes d'équipage suivent sur l'écran les merveilles projetées.

On dit même que les officiers se servent du cinéma pour assurer à bord la meilleure des disciplines et que, comme l'on fait pour les enfants, ils privent de cinémas le matelot qui a commis quelque légère peccadille.

Et cela, paraît-il, vaut mieux que n'importe quelle punition.

C'est une jolie chose, assurément, que le cinématographe, et on n'en saurait blâmer l'application sur les navires de guerre...

* * *

MORT DE L'ACADEMICIEN J. CLARETIE

Jules Claretie, membre de l'Académie française, est décédé le 23 décembre à l'âge de soixante-treize ans. Il avait abandonné récemment le poste d'administrateur de la Comédie françaisce. M. Claretie a succombé à l'influenza.

Ecrivain et journaliste français, né à Limoges, en 1840. Il fit ses études à Paris, où il entra dans le journalisme en 1860. Soit sous son nom, soit sous le pseudonyme d'Olivier de Jalin, Candide, Perdican, etc., il a collaboré avec une extrême fécondité à un grand nombre de journaux et de revues.

Président de la Société des Gens de Lettres, il devint, en 1855, administrateur de la Comédie Française, et fut élu, en 1888, membre de l'Académie Française.

On lui doit les ouvrages les plus divers. Outre quantité de romans, où le style rivalise d'originalité avec l'invention, il a écrit plusieurs ouvrages historiques, entre autres: Les "Derniers Montagnards," la "Débâcle," la "France Envahie," "Paris Assiégé," "Camille Desmoulins," "Histoire de la Révolution de 1870-71," "Le Drapeau."

Parmi ses ouvrages littéraires et autres, mentionnons : "Les Contemporains oubliés," "La Vie moderne au théâtre," "Molière," "Peintres et Sculpteurs contemporains," "Célébrités contemporaines," "La Vie de Paris."

Il y a des gens qui ne vous pardonnent pas de ne pas avoir besoin d'eux.

CHARLES DE FREYCINET.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivée prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'établir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à
JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.
JOS. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.
J. F. TENNANT, Gretna, Man
W W. UNSWORTH, Emerson, Man.
A. BEDFORD, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man

De par le Monde

Arsenal de faux monnayeurs

dans la province de Québec

On vient d'arrêter dans les environs de Montréal toute une bande de faux monnayeurs qui sont maintenant dans la prison de Joliette, P.Q. Les principaux prévenus sont Alexandre Caron, Joseph Caron, J. B. Bosquet, E. Pinchault, J. Gagnon, Wilfrid Hinton et Albert Grignon. Tous étaient de véritables artistes dans leur genre. Tout leur matériel de gravure et d'impression a été saisi par la police. Ils avaient déjà écoulé pour près de $500,000 en faux billets de $10 et étaient préparés à en écouler pour plus d'un million. Leur atelier se trouvait dans une ancienne métairie de La-Valtrie, appartenant à l'un des copains Caron.

Les travaux du Transcontinental

On annonce que les derniers rails qui rallient les lignes de l'est à celles de l'ouest du chemin de fer Grand-Tronc Pacifique, seront posés vers le milieu du mois d'avril prochain. La réunion des deux lignes sera faite à environ cent milles à l'ouest de Fort Georges.

Funérailles du Cardinal Rampolla

Les funérailles de feu le cardinal Mariano Rampolla, Marquis del Tindaro, Bailli d'honneur et Grand Croix de l'Ordre des Chevaliers Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem (Ordre Souverain de Malte), commandeur de la Toison d'Or, patricien de Rome, Florence et Venise, ont été marquées par de très imposantes cérémonies.

La dépouille mortelle du défunt, escortée d'un piquet de la Garde Noble avec drapeau et fanfare, et commandé par le lieutenant-colonel prince Colonna, a été transportée du palais du cardinal à la Basilique St-Pierre où déjà les membres du Sacré-Collège ainsi que les membres du Corps diplomatique accrédités près du Saint-Siège, tous les hauts fonctionnaires de la Cour Papale, l'aristocratie romaine et les Chevaliers de Malte, étaient rassemblés.

Une grand'messe solennelle de requiem fut célébrée par Mgr Pietro Jorio, curé de la basilique et vicaire général du Souverain Pontife pour le diocèse de Rome.

Le cardinal Vincent Vanutelli donna l'absoute.

Après le service, le corps fut conduit au cimetière du Vatican où le Chapitre récita les dernières prières, puis la dépouille fut transférée à l'église Ste-Cécile, dont le défunt cardinal était le protecteur attribué. C'est dans la crypte de cette église où il venait tout enfant, prier Dieu que le corps de l'illustre cardinal repose à jamais.

L'ancien président du conseil des ministres de France entreprend une campagne

Saint-Etienne, France. — M. Aristide Briand, ex-président du Conseil des ministres, a ouvert une campagne contre le nouveau cabinet et contre les radicaux.

Dans le discours qu'il a prononcé, il a déclaré que les radicaux se maintiennent au pouvoir en divisant le pays en factions agressives, au lieu de les unir toutes pour assurer l'idéal républicain.

En conséquence de ce système, M. Caillaux, ministre des finances actuel, dit l'orateur, a sacrifié la politique étrangère de la France à ses propres vues politiques; et les conséquences de cette politique néfaste, c'est l'incident d'Agadir, c'est Tripoli, c'est la crise des Balkans, et c'est le volcan militariste qui gronde sous l'Europe.

La traversée de l'Océan en aéroplane

Si l'on en croit les dires des spécialistes en aviation, la traversée de l'Océan s'opérera dans les premiers mois de 1914. C'est du moins l'opinion de M. A. Hanley, président de l'Aero Club of America. Plusieurs aviateurs sont disposés à tenter l'aventure du moment qu'on leur fournisse un appareil d'une capacité suffisante, réunissant les qualités de l'aéroplane et de l'hydroplane, assez solide pour faire face aux tempêtes et d'un volume capable de supporter les 3 ou 4 hommes nécessaires à la manoeuvre, les provisions, et de la gazoline en abondance, etc. M. Glen H. Curtis, célèbre aviateur américain, dit que ce projet de voyage transatlantique aérien le remplit d'enthousiasme et qu'il est prêt à céder un de ses aéroplanes à qui voudrait tenter cet exploit qui ne lui semble pas impossible.

La Joconde rendue à la France

La fameuse peinture de la "Joconde," par Léonard de Vinci, retrouvée dernièrement en la possession d'un italien, ancien employé du musée du Louvre, à Paris, où il l'avait volée, a été rendue avec due cérémonie à l'ambassadeur de France, M. Barère, en présence du marquis de San Giuliano, ministre des affaires étrangères, de signor Credaro, ministre de l'instruction publique, de M. Besnard, directeur de l'école française à Rome, et d'autres personnages, qui ont tous signé au procès-verbal dressé à cette occasion. La peinture fut alors placée dans une caisse en bois de rose et remise entre les mains des représentants français par le Dr Corrado Ricci, directeur général des beaux-arts.

Pendant que la célèbre peinture de Léonard de Vinci était rendue à la France, le magistrat Drioux, chargé de l'instruction de l'affaire, à fait arrêter, à Paris, Vincente Lancelotti Michile Lancelotti et Mme Clamagerand, comme complices de Vincenzo Perugia, sur les renseignements qui lui furent envoyés de Florence par l'agent de police Vignol.

Deux médecins français trouvent le moyen de guérir la paralysie générale

Des injections dans le cerveau

Paris.—Le docteur Levaditi, de l'Institut Pasteur, et le docteur Harie, directeur de l'Asile Villajuin, ont fait des expériences très importantes qui permettent de croire que la paralysie générale pourra être vaincue avant longtemps. Le traitement consiste dans l'injection d'un serum au cerveau. Deux malades ont été soumis à ce traitement le 1er décembre.

Deux petites ouvertures ont été pratiquées un peu en avant des tempes. Deux injections de cinq centimètres cubes de serum ont été données au moyen d'une aiguille sous la dure-mère, c'est-à-dire sous l'enveloppe extérieure du cerveau. De cette façon, le serum s'est répandu sur la surface du cerveau. Il s'agissait de cas de paralysie générale, dans les dernières phases. Dans le premier cas, la réaction dura trois jours, et, dans le deuxième cas, elle dura cinq jours. Il se produisit des convulsions, puis l'efficacité du remède fut évidente.

Un pareil résultat engagea les docteurs Levaditi et Harie de soumettre au traitement d'autres personnes atteintes de paralysie générale.

L'Italie et l'Exposition

Rome—Dans une entrevue qu'il a eue, avec M. Nelson Morris, commissaire américain pour l'exposition de San Francisco, le marquis di San Giuliano a déclaré que la participation de l'Italie à l'exposition dépend de certaines éventualités. Il a mentionné surtout le bill sur l'immigration italienne, dont est saisi le congrès américain, l'inspection projetée des navires à émigrants italiens par des officiers américains.

Le parlement italien a voté $400,000 pour le cas où le gouvernement italien se déciderait de prendre part à l'exposition Panama-Pacifique.

1912-3 **YEARLY REPORT** 1912-3

Of the School Trustees for the School District of St. Boniface, No. 1188, for the half year ending July 15, 1913.

1—FINANCIAL STATEMENT OF SEC.-TREASURER

Actual Receipts and Expenditures during the year

RECEIPTS FOR THE YEAR ENDING JULY 15, 1913		EXPENDITURES FOR THE YEAR ENDING JULY 15, 1913	
Received Legislature Grant since last report.. .. ..$	5,173 05	Paid teachers' salaries....$	41,060 15
Received proceeds of promissory notes..	120,395 25	Paid for school site, buildings and furnishings ..	110,462 47
Received from other sources	7,281 41	Paid for fuel..	2,573 51
Received taxes of 1912 from Municipal Council	100,000 00	Paid for repairs, cleaning and care of house..	8,383 38
		Paid for services of Secretary-Treasurer..	775 00
		Paid on debenture account:	
		(a) Principal.	5,700 00
		(b) Interest..	6,200 00
		Paid principal and interest on promissory notes	40,526 91
		Other expenses..	17,168 29
Total receipts .. ..$	232,849 71	Total expenditures..$	232,849 71

I, the undersigned, declare that I have examined the book and vouchers and find the above to be a correct statement of the receipts and payments since the date of the last preceeding audit.

Dated at St. Boniface, this 7th day of August, 1913.

LOUIS MARIUS, Auditor.

2—ASSETS AND LIABILITIES OF THE TRUSTEES

ASSETS

Estimated value of school house, site and furniture............	$294,166 07

LIABILITIES

Amount yet due for other purposes (not including promissory notes)......	7,664 57
Promissory notes given by the Trustees; outstanding...	128,000 00
Debentures issued by the Trustees; oustanding at this date.. ...	118,300 00
Capital...	40,201 50
Total Liabilities of the Trustees.........	$294,166 07

3—ASSESSMENT OF THE SCHOOL DISTRICT

Assessed value of property :—	
(a) Real property	$13,518,690 00
(b) Personal property	4,658,700 00
Total........................	$18,177,390 00

4—DEBENTURE ACCOUNT

(Particulars of Debentures referred to above as outstanding at this date)

Debentures 8 to 20, both inclusive, each for $1,500.00, payable on the second day of January in each year.

Debentures 25 to 76, both inclusive, each for $800.00, four of which are payable on the first day of December of each year; and Debentures 77 to 114, both inclusive, each for $1,000.00; also Debentures 115 and 116, each for $600.00, all of which are payable on the 1st day of December, 1926.

Debentures 5 to 19, both inclusive, each for $1,000.00, and one for $3,000.00, payable on the 1st day of March in each year, (beginning March 1st, 1910.:

Debentures 1 to 256, both inclusive, dated March 1st, 1912, each for $500.00 payable March 1st, 1962.

Le Pain brun meilleur que le Blanc

Paris—Le professeur Latulle publie une vigoureuse protestation contre l'usage du pain blanc, qui a remplacé le pain brun et noir depuis une cinquantaine recommandable est le pain naturel, qui ne peut être le pain blanc. C'est un péril national, écrit-il, que l'idée puérile que l'on se fait que le pain noir n'est pas aussi présentable. Les riches produits que l'on extrait des céréales sont livrés aux pourceaux. Le boulanger n'emploie aujourd'hui que 50 p.c. de farine de blé; il y a 50 ans, les boulangers en employaient 85 p.c.

Le "Carnegie" est de retour

New-York—Après un voyage autour du monde, qui a duré trois ans et demi, et pendant lequel ils ont parcouru près de 100,000 milles, les savants de l'institution Carnegie, de Washington sont rentrés à Brooklyn.

Durant ce long voyage, les savants ont fait d'intéressantes expériences. Ils ont particulièrement relevé des erreurs sur les variations du compas dans l'océan Indien, M. Peters préparera bientôt son rapport à l'institution...

La seule matière conductrice qui soit à bord du "Carnegie" est sa machine, employée à hisser les voiles; autrement dit, le navire est à l'abri de toutes influences magnétiques.

Ce yacht a 155 pieds de longueur;; il déplace 568 tonneaux.

Les fous à New-York

New-York—D'après le rapport des institutions de charité, il y a dans l'Etat de New-York, 30,000 idiots et faibles d'esprit qu'il faudrait secourir, et on ne peut en secourir que 4,000. Ces institutions demandent qu'on s'occupe le plus tôt possible de résoudre ce grave problème.

La marine Japonaise

Kobe, Japon,—On a lancé ici, le croiseur "Haruna", construit en cette ville et semblable au "Kongo" qui a été construit en Angleterre pour la marine du Japon.

Le Japon construira trois dreadnoughts au cours de 1914. Le "Haruna" a 704 pieds de longueur sur 92 de largeur et tiré 27.6 pieds d'eau. Il est muni de machines développant des forces de 70,000 tonnes.

AVIS PUBLIC

AVIS est donné par la présente que les réserves à bois dont désignation suit seront retirées de la vente qui doit avoir lieu à l'office de l'Agence du Bois et orêt du Gouvernement à Winnipeg le 11 février 1914.

Réserves situées dans la province de la Saskatchewan.

Réserve du bois No. 1682 située dans la Province de la Saskatchewan comprenant 4 blocks situés dans les Townships 44 et 45, Rang 10 et Towship 45 Rang 11 Ouest du 2 Méridien, contenant un acréage de 17-84 milles carrés.

B. L. YORK,
Controleur

Département des Bois et Gazon.
Département de l'Intérieur,
Ottawa 12 décembre 1913.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 18

(Suite)

Le No. 1 contenait ce qui suit: "Extrait du régistre des baptêmes, mariages et sépultures de la "paroisse St, Martin, Etat de la Louisiane, pour l'année mil huit "cent vingt. Le dix-neuf mars, "mil huit cent vingt, par nous, prê"tre soussigné, ont été mariés Al"phonse Meunier, né au Canada, "fils majeur de sieur Antoine Meu"nier et de Marguerite Giard, ses "père et mère, et demoiselle Léo"cadie Mousseau, née dans le royau"me de France, fille majeure de "Cyprien Mousseau et d'Adélaïde "Villeray, ses père et mère. Les "dits Alphonse Meunier et la dite "Léocadie Mousseau ont signé ain"si que les témoins, avec nous.

"D. CURATO, Ptre. Curé.

Le No. 2 n'était pas dans la cassette. C'était l'extrait de naissance d'Alphonse Pierre Meunier, fils unique d'Alphonse Meunier et de Léocadie Mousseau, né à la paroisse St. Martin, le 21 mai 1813.

Le No. 3 contenait l'extrait de sépulture de Léocadie Mousseau, femme de feu Alphonse Meunier, décédé à la paroisse St. Martin, le 29 mai 1823.

Le No. 4 contenait l'extrait de Sépulture d'Alphonse Pierre Meunier, décédé à la paroisse de Natchitoches, le 24 août 1825.

Le docteur prit les Nos. 1 et 3, et les remit dans la cassette, qu'il renferma dans l'armoire. Le No. 4, il le déchira en petits morceaux, qu'il alla jeter dans le feu.

Un instant après le docteur revint, tira son livret de notes et lut l'extrait qu'il avait fait, le matin, du régistre de l'Hospice des Aliénés.

—"P. Asselin !" C'est bien là, se dit-il, le nom de l'ancien portier de l'Hospice. Mais où est-il maintenantnant ? est-il mort ? vit-il encore ? Je donnerais cent piastres pour savoir où il est ! Si je pouvais le voir seulement un quart d'heure ! et le docteur se mit à marcher de long en large, se frottant les mains et se grattant le front de temps en temps. "Tiens! une idée..." Et le docteur prit son chapeau et se rendit chez un marchand libraire, à quelque distance de chez lui.

—Bonjour, monsieur, dit-il au commis, pourriez-vous me laisser voir votre livre d'adresse ?

—Oui, monsieur, le voici.

Le docteur chercha à la lettre A, et trouva "P. Asselin, fabricant d'allumettes, No. 130, rue des Allemands." Il ne perdit pas de temps, prit une voiture de remize et se rendit au No. 130 rue des Allemands; là il trouva P. Asselin, le même P. Asselin, ancien portier de l'Hospice des Aliénés de la Nouvelle-Orléans.

—Tiens, père Asselin, mais c'est vous, et moi qui vous croyais mort depuis le dernier choléra.

—Eh bien, non, monsieur le docteur, je ne suis pas mort, comme vous voyez. Toujours à l'ouvrage nuit et jour, pour compléter une petite somme.

—Pour compléter une petite somme ! Et pourquoi ?

—Je voudrais passer en France, pour y aller finir mes jours auprès de ma vieille sœur qui m'a écrit le mois dernier qu'elle m'attendait.

—Et quand voudrais-tu partir ?

—Mais dès demain, si j'avais l'argent pour payer mon passage.

—Combien te faut-il ?

—Encore vingt-cinq piastres, mais comme je trouve vingt piastres de mon établissement, je n'ai plus besoin que de cinq piastres.

—Ce n'est pas le diable. Pourquoi n'es-tu pas venu me trouver?

—Ah ! monsieur le docteur,vous êtes toujoupre si bon, si généreux! mais voyez-vous, je n'ai jamais mendié, et j'aimerais mieux mourir que de demander.

—Allons, allons, fausse honte que tout ça; entre vieilles connaissances on ne fait pas tant de façons. Ah! à propos, maintenant que j'y pense, un vieux souvenir qui me revient de bien loin; il y a cinq à six ans, je me suis aperçu que tu avais oublié de faire quelques notes dans le régistre des entrées de l'Hospice des Aliénés.Pour le moment je ne me rappelle pas bien ce que c'est,il y a si longtemps que je n'ai vu les régistres.

—Mais, docteur !

—Il n'y a pas de mais, ce n'est quune affaire de forme. Allons, monte en voiture avec moi et dans dix minutes je te ramènerai.

Le père Asselin se lava les mains, mit son habit des dimancehs et monta dans la voiture du docteur Rivard.

—Postillon, à l'Hospice des Aliénés.

Les chevaux partirnt au grand trot, et bientôt le docteur entrait au parloir de l'Hospice, suivi du père Asselin.

Jérémie, en voyant venir le docteur pour la deuxième fois dans la même journée, crut que le docteur rajeunissait.

—Bonjour, Jérémie. Tu vas me trouver un peu fatigant aujourd'hui ?—sais-tu que j'ai encore une petite commission à te faire faire.

—Pas du tout, docteur.

—Eh bien ! fais-moi donc le plaisir d'aller chez l'apothicaire m'acheter deux onces d'opium.

Le docteur mit un billet de deux piastres dans la main de Jérémie, en lui disant de garder le change pour lui.

Aussitôt qu'il fut parti, le docteur prit le folio 4 des régistres des entrées de l'Hospice, et prenant bien soin de n'en point secouer la poussière, il l'ouvrit au hasard, feuilleta quelques pages, fit faire quelques corrections insignifiantes au père Asselin; puis étant arrivé, comme par hasard, à la page 147.

—"Tiens, dit-il, je ne m'étais pas aperçu de ceci ! mais, père, tu avais donc oublié d'entrer à la marge ce que je t'avais dit à l'égard du petit Jérôme ?"

—Mais, vous ne m'en avez jamais rien dit !

—Ah bien, par exemple, en voilà une bonne! c'est bien heureux que je m'en sois aperçu aujourd'hui; il est vrai que c'est de bien peu d'importance, mais enfin, c'est une justice à ce pauvre enfant. Qui sait, peut-être qu'un jour ça pourra lui servir ?

—Qu'est-ce que vous m'avez dit, docteur ?

—Ecris.

Et le père Asselin écrivait à la marge, en face de l'entrée de "Jérôme," sous la dictée du docteur : "Le véritable nom de Jérôme est Alphonse Pierre, né à la paroisse de St. Martin, le vingt et un mai mil huit cent vingt trois. Sa mère était Léocadie Mousseau, femme de——actuellement décédé."

—C'est bien, signe de tes initiales maintenant.

Le père Asselin signa sans se douter de l'importance de ce qu'il venait de faire. Le docteur remit avec précaution les régistres à leur place, et, sans attendre le retour de Jérémie, partit avec le père Asselin qu'il reconduisit chez lui.

Le lendemain un vaisseau partait pour le Hâvre-de-Grâce; le père Asselin, qui avait complété sa somme, était passager à bord.

Quand le docteur Rivard retourna le lendemain à l'Hospice, il fit encore venir Jérôme à sa chambre, lui donna des sucreries, et après s'être assuré qu'il se rappelait parfaitement la leçon qu'il lui avait apprise la veille, il lui recommanda de ne dire à personne qu'il savait son vrai nom et celui de sa mère, excepté que quelqu'un ne lui demandât spécialement : "car, lui dit-il, si tu t'en ventais de toimême, on te croirait fou. Ainsi si on te le demande pas, n'en dit rien; si on te demande pourquoi tu ne le disais pas, tu répondras que tu craignais qu'on ne se moquât de toi." Le docteur lui fit encore répéter deux ou trois fois sa leçon, après quoi il alla trouver le chef de l'institution, auquel il n'eut pas de peine à persuader que Jérôme manifestait des signes sensibles d'un prompt retour à sa raison. Le chef de l'institution, qui ne s'occupait jamais des aliénés, laissant ce soin aux gardiens, crut le docteur, et nes'en occupa pas davantage. C'est tout ce que ce dernier désirait.

CHAPITRE XII

LE TUTEUR

Parmi la nombreuse clientèle du docteur Rivard se trouvait la famille du juge de la Cour des Preuves de la Nouvelle-Orléans. Depuis un grand nombre d'années, le juge n'avait pas eu d'autre médecin, et il s'en était toujours trouvé satisfait, car outre la grande capacité du docteur, il était d'une ponctualité remarquable auprès de ses patients, n'hésitant jamais un seul instant à accourir auprès d'eux aussitôt qu'on le faisait demander, fut-ce de jour, fut-ce de nuit, fit-il beau, fit-il mauvais. Outre ces qualités, il ne présentait ses comptes que rarement, et attendait volontiers qu'on vint les lui payer, surtout lorsqu'il était certain de la solvabilité de ses débiteurs. Or, ce fut à l'occasion de l'un de ses comptes, que le docteur Rivard reçut le billet suivant, que la négresse Marie lui remit à son retour de l'Hospice.

"Mon cher docteur,

"Il y a longtemps que nous ne vous avons vu; vous négligez vos patients quand ils ne sont plus que vos débiteurs et amis. Veuillez me faire le plaisir de venir prendre le thé ce soir, sans cérémonie; nous causerons, et surtout n'oubliez pas votre compte que je désirerais solder. Votre, etc.—T. R.

"Nouvelle-Orléans, 29 oct. 1836."

—Bien ! se dit le docteur Rivard, quand il eut lu ce billet. Une invitation de la part de M. le juge de la Cour des Preuves, pour souper, causer et régler des comptes ! Nous serons donc seuls, car on ne règle pas de comptes en compagnie. Ça me va à merveille. Je n'accepte jamais d'invitation; mais celle-là ! c'est bien différent; j'irai, oh ! oui, j'irai.

Et puis, exclama le docteur, en se jetant dans son fauteuil, et essuyant la sueur de son visage, les choses vont pour le mieux. Les régistres corrigés; Jérôme qui sait par cœur son âge, son nom et celui de sa mère et le lieu de sa naissance; Asselin parti ! Que l'on dise qu'il n'y a pas une providence qui veille à tout, maintenant ! Mais le plus difficile n'est pas encore fait. Pierre de St. Luc m'embarrasse; quoique Pluchon soit à ses trousses, je ne suis pas sans inquiétude à son égard. Pluchon est une fine mouche, mais il manque de caractère, ça n'a pas plus de cœur qu'une poule ! Je sais bien qu'une fois Pierre de St. Luc en sûreté à l'habitation des champs, il n'y aura plus rien à craindre de ce côté; mais le tout, c'est de l'y conduire ! Je voudrais bien savoir s'il sera encore longtemps en mer. Il y a déjà deux jours que le*Sauveur* est arrivé, le *Zéphyr* ne doit pas tarder. Allons ! pourquoi me casser la tête de cela ? Jusqu'ici tout ne semble-t-il pas me sourire? Comptons sur notre étoile qui n'est pas encore éclipsée.

Après avoir fait cette consolante réflexion, le docteur prit son livre de compte, et prépara le mémoire de frais et visites que lui devait le juge de la Cour des Preuves, qu'il plia et mit dans son portefeuille. Après cela il écrivit un mot à l'adresse de M. Pluchon, qu'il envoya à la poste.

Quand sept heures sonnèrent, le docteur Rivard se rendit chez le juge de la Cour des Preuves, où il était attendu pour prendre le thé. Le Juge et le Docteur se connaissaient depuis longtemps, quoiqu'il n'y eut pas d'intimité entre ces deux hommes si différents et dans leurs mœurs et dans leur caractère. L'un était aussi franc et ouvert que l'autre était fourbe et hypocrite. Le premier n'eut voulu pour rien au monde faire tort à son prochain, le second ne se faisait aucun scrupule de flétrir l'innocent pour le dépouiller ensuite, et tous les moyens luiétaient bons pourvu qu'il pût parvenir à son but sans se compromettre. Tous deux intelligents et d'un esprit supérieur, tous deux jugeant les autres d'après leur propre cœur, devaient en venir à des conclusions bien différentes l'un de l'autre. Tels étaient les deux hommes qui allaient prendre le thé ensemble et causer. Le juge ne désirait la visite du docteur que comme un passe-temps agréable, celui-ci en espérait un résultat important.

—Et comment vous portez-vous, mon cher docteur? dit le juge en allant au-devant de ce dernier; il y a un siècle que l'on ne vous a vu; vous devenez rare, rare comme le beau temps.

—Je me porte très-bien, je vous remercie; et vous-même, comment est votre santé? Madame est bien, j'espère ?

—Mais oui, elle est partie pour la campagne depuis hier, et je ne pense pas qu'elle revienne de quelques semaines; elle est allée chez une de ss tantes à la paroisse St. Martin. Quant à moi, je suis à merveille; il me semble que je rajeunis;—mais vous, docteur, vous ne rajeunissez pas !

—J'ai pourtant bonne santé, bon sommeil, bon appétit.

—Vous travaillez trop, docteur, vous menez une vie un peu trop austère.

—Que voulez-vous, je deviens vieux, le monde a bien peu d'attraits pour moi, et il n'est jamais trop tôt pour se préparer au grand voyage.

—C'est vrai; si vous me le permettez, nous allons, en attendant, passer dans la salle à manger où le souper est servi. Il n'y a pas grand chose, je mène vie de garçon de ce temps-ci. Entrez, docteur, ou plutôt suivez-moi.

Le juge et le docteur s'assirent devant un excellent souper. Le premier mangea comme un homme et le docteur se contenta d'un peu de salade et de deux à trois verres d'eau.

—Comment, docteur, vous ne mangez pas d'autre chose?

—Merci, c'est mon régime; depuis près de cinq ans, je ne prends pas autre chose pour mon souper. Quelquesfois ers dix heures, je prends une croute, quend je me sens l'estomac faible et que je suis obligé de faire quelque visite de nuit. Autrement, rien de plus.

—Vous prendrez un petit verre de vin ! c'est du Chambertin, ça ne vous fera pas de mal !

—Merci, je n'en use jamais.

—Allons, docteur, il faut avouer que si vous péchez, ce n'est pas par gourmandise au moins.

—Hélas, mon cher monsieur, j'en ai bien assez d'autres sur la conscience, sans que j'y ajoute encore le péché de gourmandise; quoique, soyez sûr, ce ne soit pas par dévotion que je me prive de mangar des mets aussi succulents que ceux que vous avez sur votre table.

Eh bien, si vous ne mangez pas davantage, passons dans mon étude; nous serons seuls et nous causerons sans façon.

Le juge et le docteur s'assirent chacun dans un large fauteuil autour d'un feu brillant qui pétillait dans la grille de l'étude. Une lampe en bronze surmontée d'un globe en cristal découpé jetait une vive lumière dans l'appartement.

—Vous avez apporté votre compte, docteur, j'espère ?

—Oh! ce n'est pas la peine, monsieur le juge, répondit le docteur Rivard, en se plaçant de manière que la lumière de la lampe ne frappât pas dans son visage; ce n'est véritablement pas la peine.

—N'importe, il y a assez longtemps que nous n'avons réglé, et j'aime à solder mes comptes de médecins, au moins une fois tous les vingt-quatre mois; ce n'est pas trop souvent, je pense, et il ne faudra pas m'en vouloir, docteur, si je veux vous payer.

—Je vous ai apporté ce que vous demandiez, mais si je vous le donne, ce n'est qu'à une condition.

—Et laquelle ?

—Je ne vous le donnerai pas sans cela.

—Mais encore.

—Je désire que vous en gardiez le montant par devers vous pour le distribuer aux pauvres sans me mentionner.

—Mais, docteur...

—Nous sommes d'anciennes connaissances, et vous voudrez bien faire cela pour moi. Je réservais spécialement ce compte pour quelquœuvre de charité.

—Mais, docteur, je ne puis en conscience m'attribuer le mérite aux yeux du monde de semblables aumônes, et d'ailleurs vous êtes vous-mêmes dans une position bien plus favorable pour les distribuer ; vous êtes journellement en contact avec ceux que la misère et l'indigence peut-être plus que la maladie, réduisent à avoir recours au médecin.

—Hélas ! oui, ce que vous dites là n'est que trop vrai; aussi, monsieur le juge, je prends quelques fois sur mon superflu pour leur procurer quelque renseignement.

Le docteur qui, en disant ces mots, s'était un peu retourné vers la lumière, avait donné à sa physionomie une expression de charité si bénoite, si modeste, que le juge ne put s'empêcher de s'écrier :

—Ah! mon cher docteur, vous êtes un saint homme, j'avais toujours pensé que vous vous mettiez à la gêne pour mieux secourir l'indigence; je ne m'étonne plus que vous soyez toujours pauvre, avec une aussi nombreuse clientèle !

—Vous êtes trop bon, M. le juge, et d'ailleurs vous êtes dans une bien grande erreur. Je donne bien quelque chose, mais si peu, si peu que j'ai vraiment honte de ne pouvoir faire davantage; hélas! moi qui aurais tant besoin de faire du bien en ce monde pour non pas réparer, mais atténuer un peu les fautes dont je me sens coupable, et les reproches que me fait ma conscience !

—Docteur, je puis vous juger maintenant, je vous comprends, vous craignez que l'on attribue à désirez que quelqu'un les fit pour aumônes que vous faites, et vous désirez que quelqu'un lse fit pour vous. Je suis bien sûr que plus d'un infortuné a été tiré de la misère par vous, sans que l'on ait découvert d'où venait le bienfait. N'ai-je pas deviné juste, docteur.

—Permettez-moi de ne pas répondre à cette question.

—J'apprécie votre modestie et votre pieuse générosité; mais en vérité, docteur, je ne puis me charger de faire une chose qui, tout en vous dépouillant du mérite aux yeux du monde, aurait l'effet de me faire attribuer l'honneur d'une action dont je ne serais pas l'auteur.

—Vous pourrez, monsieur le juge, dire que cette somme vous a été remise par une personne inconnue.

—Non, vraiment, docteur, je me ferais un scrupule d'accepter, vu surtout que c'est une somme que je vous dois.—Voyons le montant de votre mémoire.

Le docteur Rivard se rendit enfin aux raisons du juge, bien content de pouvoir toucher le montant de son compte tout en laissant son client sous l'impression qu'il ne l'acceptait que pour le distribuer aux pauvres. Le docteur avait eu le soin de réduire le mémoire de moitié.

—En vérité, docteur, vous n'êtes pas raisonnable; vingt-quatre mois de soins et de visites pour moi et ma famille, et vous ne demandez que deux cent trente-six piastres !

—C'est bien suffisant, et en conscience je me reprochais presque de l'avoir fait monter si haut, si ce n'est que j'avais eu l'intention de vous en laisser le montant pour le distribuer en œuvre de charité. Vous êtes bien le premier auquel j'entends dire qu'un mémoire de médecin est trop faible.

—Eh bien n'en parlons plus; voici un ordre sur la banque de l'Union pour le montant.

—Merci.

Le docteur plia l'ordre et le mit dans son porte-feuille, sans le regarder; acquitta son compte et le remit au juge.

(A suivre)

Les lecteurs qui ont des annonces dans notre journal et qui désireraient y opérer certaines modifications sont priés de nous envoyer ces dernières au moins le (mardi matin), s'ils désirent les voir paraître le mercredi suivant.

Page du Cultivateur

Maladies Charbonneuses des Plantes Cultivés

La Carie du Blé ou Maladie des Harengs

Description, Causes et Remèdes

Cette expression singulière de "maladie des harengs," convient cependant très bien à cette forme de charbon. Le cultivateur expérimenté constate promptement sa présence dans le blé par l'odeur singulière et franchement désagréable qui s'en dégage. Cette odeur, qui est provoquée par un alcaloïde volatil appelé Trimethylamine, rappelle l'odeur âcre de la saumure qui a servi à des harengs et de laquelle on peut même l'obtenir chimiquement. Elle persiste longtemps et fournit une excellente indication à l'acheteur de blé de semence.

La carie du blé de même que toutes les maladies de ce genre est provoquée par un champignon microscopique ou plutôt deux champignons distincts, l'un d'une variété à spores lisses, beaucoup moins fréquent au Canada (*Tilletia foetens* (B. & C.) Trel.) et l'autre d'une variété beaucoup plus commune, portant un réseau de marques à la surface des spores (*Tilletia tritci* (Bjerk.) Winter). Nous avons examiné au laboratoire bien des épis de blé carié mais aucun ne contenait les spores lisses de la première variété. Il importe peu que la carie soit due à l'une ou à l'autre de ces espèces de champignons car tous deux répondent au traitement préventif d'une manière également satisfaisante.

Apparence dans le champ.—Lorsque l'on n'a pris aucune précaution et que l'on s'est servi de grain carié pour la semence, la maladie ne sera constatée que lorsque la maturité de l'épi est assez avancée; alors ceux qui renferment le germe de la maladie prennent une teinte d'un vert plus sombre que les épis sains—un vert presque bleuâtre—et ils restent verts beaucoup plus longtemps que ces derniers. Les épis affectés se tiennent invariablement plus droits tandis que ceux qui renferment le grain en cours de maturation—dont le poids augmente constamment—se penchent légèrement. Si l'on cueille l'un de ces épis à apparence suspecte et qu'on l'examine attentivement on constate qu'au lieu du grain normal l'épi renferme des corps plus gros que le grain et beaucoup plus replets et plus courts. C'est ce grossissement du grain qui fait que l'épi paraît plus ouvert, aspect qui devient de plus en plus visible à mesure que l'épi mûrit, si bien que vers la fin on voit facilement, de l'extérieur, ces corps en forme de grain. Si l'on enlève un grain d'un épi de blé infecté on constate une autre caractéristique qui le différencie du grain de blé normal; c'est un court éperon qui se trouve au bout du grain. Si l'on presse l'un de ces corps entre le doigt et le pouce on fait éclater la peau et il en sort une substance poussiéreuse, à couleur plus ou moins foncée, suivant l'état de la maturation, qui répand une forte odeur de saumure de hareng. Cette substance se compose entièrement des spores du champignon. Dans les circonstances ordinaires, ce grain ou, pour parler plus correctement, ces sacs de carie ne s'ouvrent pas quand ils sont dans le champ et les épis infectés sont moissonnés avec les épis sains.

Les spores du champignon. —Plus tard, lorsque l'on bat ce blé, un grand nombre des sacs de carie crèvent et les spores, mises en liberté, infectent le grain sain. Au battage de blé fortement infecté, il se dégage parfois une telle quantité de spores que l'on voit un nuage noir sortant de la batteuse. Chaque sac de carie renferme toujours de deux à trois millions de spores. Pour donner une idée de la grosseur de ces spores et pour mieux faire comprendre le danger d'infection qu'elles présentent pour le grain, on a pris une photographie de spores de carie à côté desquelles un cheveu humain avait été placé. Dans cette photographie, les spores et le cheveu sont fortement grossis, mais tous deux ont subi le même grossissement; nous voyons alors qu'il faut huit spores de carie placées l'une à côté de l'autre pour égaler l'épaisseur d'un cheveu. Cette extrême petitesse des spores nous fait mieux comprendre quelles précautions sont nécessaires pour les empêcher de se répandre dans l'air et de se déposer sur toutes sortes d'objets, instruments agricoles, outils, tas de fumier, etc., d'où elles sont plus tard transportées au sol, sans parler du danger d'infection directe qui existe pour le sol. Chaque spore peut, par elle-même, répandre la maladie.

Nous avons déjà comparé la spore du champignon à la "graine" des plantes. Cette comparaison est exacte, la spore est la "semence" de la maladie de la carie, tout comme le grain ou l'amande du blé est la semence du blé.

Les spores du champignon de la carie sont des corps minuscules, ronds, brunâtres, à surface réticulée, c'est-à-dire couverte d'un réseau de fines veines.

Longévité des spores. —La longévité des spores de carie a été l'objet d'investigations nombreuses. Les spores détachées conservent leur vitalité pendant au moins trois ans mais on sait que des spores conservées dans les sacs de carie non ouverts ont germé après sept ou huit années. D'autre part le blé qui avait été conservé huit ans dans de bonnes conditions d'emmagasinage et qui, tout d'abord, germait dans la proportion de 99 p.c. ne donnait plus, après cet intervalle, qu'une germination de 47 p.c. On voit qu'il est bien inutile de compter se débarrasser de la carie en gardant longtemps du blé infecté. La longévité des spores de carie est importante pour le champignon lui-même, c'est une adaptation naturelle aux conditions dans lesquelles il lui faut vivre. Si la spore ne devait rester en vie que peu de temps—ce qui est le cas pour les autres charbons—alors les chances de reproduction seraient très limitées, et ceci est contraire à la nature. Le but de la graine ou de la spore est de se reproduire, c'est pourquoi les plantes qui dépendent entièrement de ce mode de reproduction ont généralement des graines qui vivent longtemps.

Germination de la spore. —Quand on sème du blé infecté de spores de carie, que cette infection provienne de circonstances naturelles ou d'un manque de soins, les spores passent par diverses phases de développement avant que la plante de blé devienne infectée à son tour. Tout d'abord, la spore de carie s'ouvre à un point quelconque et il sort de l'ouverture un tube germinatif court et épais. C'est ce que l'on appelle le promycelium. La phase suivante est la production d'une série de paires de spores secondaires, ou conidies en forme de croissant, arrangée en cercle autour de l'extrémité du promycelium. Chaque membre de cette "couronne" de spores peut produire une autre spore plus épaisse mais plus petite, ou directement, un tube fin, semblable à un cheveu, ou encore les nouvelles spores peuvent produire ces tubes. Ces tubes de mycelium, semblables à des cheveux, sont des tubes d'infection. Quand ils se forment pendant la période de germination du blé, à partir du moment de la production de la première radicule jusqu'au moment où la première feuille s'apprête à percer sa gaîne protectrice il en résulte presque sûrement une infection. Ce tube d'infection perce les tissus jeunes et tendres de la plante de blé et quand il réussit à arriver au point de développement, il continue à pousser avec le blé, sans qu'on puisse le voir de l'extérieur, jusqu'à l'époque de la production des spores, qui se fait dans l'épi du blé.

Nous avons déjà dit que les conditions de température qui règnent au moment de la germination du blé et des spores déterminent si oui ou non une attaque doit se produire. Disons à ce sujet que l'on trouve parfois un ou plusieurs épis seulement attaqués par le champignon tandis que d'autres épis de la même plante sont tout à fait sains. On explique cette singularité de la manière suivante :—

Chaque épi de blé est produit dans une tige séparée, et pousse d'un endroit bien défini. Règle générale le champignon attaque de bonne heure les divers points de croissance mais lorsque, pour une raison ou pour une autre, les premiers épis ont échappé à l'infection, les derniers peuvent ne pas avoir autant de chance, et les points de croissance envahis par le champignon portent l'infection et produisent des épis infectés. D'ailleurs, dans le développement des maladies des plantes, tout dépend de "l'équilibre" des conditions, de la constitution de la plante elle-même, de la vigueur du champignon attaquant, enfin de la force relative des deux plantes. C'est la plus forte qui l'emporte. Il est donc raisonnable de s'attendre à ce qu'une plante produise des épis sains ou malsains, ou des épis partiellement sains et entièrement malades dans le même épi, et nous avons déjà vu que ce fait se produit.

Nous avons vu que le champignon de la carie, en poussant dans les cellules de la plante, ne produit de mauvais effets visibles que lorsque l'épi apparaît, cependant le champignon peut être présent dans les cellules et peut ne pas réussir à arriver à l'épi; dans ce cas l'épi échappe à l'infection mais il n'est pas de bonne qualité. Lorsque l'on désire produire une bonne espèce de blé, il serait peu sage d'employer pour la semence du grain qui provient d'une récolte infectée, quelle que soit l'efficacité du traitement, car un grain imparfaitement développé n'a pas la même force de germination, et nous savons que la vigueur de la germination et la force de la jeune plante sont deux facteurs importants qui permettent au grain d'échapper à l'infection. On admet généralement que les grains bien nourris et bien développés produisent les meilleures plantes et que le grain d'une faible énergie vitale rend moins et qu'il est beaucoup plus susceptible à l'infection.

La carie n'attaque que le blé.—Aux points de vue microscopique et biologique la carie du blé est toute différente des charbons des autres grains. Chaque sorte de grain a ses parasites particuliers qui ne peuvent attaquer aucune autre plante. Lorsque l'on sème des spores de carie avec de l'avoine ou de l'orge ou *vice versa* ces plantes ne s'infectent pas. S'il en était ainsi, leur traitement et leur contrôle seraient partout le même, mais nous avons déjà expliqué les différents modes d'infection qui existent dans les diverses formes de carie et qu iexigent différents modes de traitement.

H. T. GUSSON,
Botaniste du Dominion, Ottawa.

(*A suivre*)

NOTICE

NOTICE is hereby given that application will be made at the next session of the Legislative Assembly of the Province of Manitoba for the passing of an Act to incorporate the Society of Mary, Province of St. Louis, St. Boniface, Manitoba.

Dated at Winnipeg, this Fifth day of December, A.D. 1913.

NOEL BERNIER.
Sollicitor for the Applicants.



Prolongement du Temps

AVIS est par les présentes donné, que le temps pour la réception des soumissions pour la construction de quai dans le port de Victoria, C.B., est prolongé jusqu'à jeudi, le 8 janvier, 1914.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des travaux Publics,
Ottaw, le 9 décembre 1913.

AVIS

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER CENTRAL DU CANADA

AVIS est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session afin d'obtenir un acte constituant en corporation une compagnie de chemin de fer sous le nom de Compagnie de chemin de fer Central du Canada, autorisée à tracer, construire et mettre en service une ligne de chemin de fer partant de la cité de Winnipeg, dans la province de Manitoba, dans une direction généralement nord-ouest *via* Yorkton, Saskatoon et Battleford jusqu'à la cité d'Edmonton, dans la province d'Alberta; construire et mettre en service des élévateurs, entrepôts, etc., et faire les opérations d'entreposeurs et construire et exploiter des lignes de télégraphie et de téléphone et exiger des péages pour ce service, et émettre une partie du capital-actions comme actions-priorité.

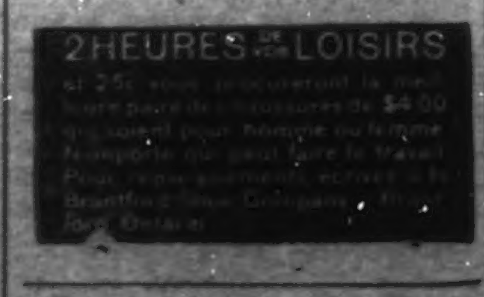
Daté à Ottawa, dans la province d'Ontario, ce 6e jour de novembre A.D. 1913.

PRINGLE & GUTHRIE,
Citizen Building, Ottawa,
Solliciteurs de la requérante.

3—7

AVIS

On demande un Secrétaire-Trésorier pour la Municipalité de Ritchot; doit savoir le français et l'anglais; devra entrer en fonction le 1er Janvier 1914. S'adresser par écrit à G. T. Landry, Secrétaire-Trésorier, St. Norbert, où à M. P. Lagassé, St. Adolphe, Man.



LES PLAISIRS DE DECEMBRE

"Des yeux rougis, des nez bleuis
Des coryzas, des engelures,
De la bise et des vents coulis
Des tuiles tombant des toitures
Souvent l'onglée au bout des doigts
Et, sans les chercher, des glissades
Voilà les cadeaux de ce mois...;"
Grognent en choeur les gens maussades.

Les passants sont emmitouflés
Dans de fantastiques toilettes ;
D'aucuns pour n'être pas gelés,
S'agitent comme des sonnettes.
Du violet sur le minois,
De l'incohérence en l'allure
Voilà les tableaux de ce mois
Où sévit la noire froidure.

La neige tombe, un blanc tapis
S'étend au seuil de tous les gîtes
C'est comme si, dans le ciel gris
On effeuillait des marguerites
Les bébés entre eux, disent : "Vois
Les choses sont bien arrangées,
Il pleut du sucre dans ce mois
Pour qu'on fabrique les dragées."

Mais à la veille de Noël,
Laissant dehors frimas et glace
Chacun va d'un air solennel,
Autour du sapin prendre place
On n'entend plus que fraîches voix
Emplissant de gaieté la chambre
Babillant toutes à la fois
Voilà les plaisirs de décembre.

Gais réveillons, marrons glacés,
Bonbons, avalanches d'étrennes,
Souhaits bien ou mal énoncés
Cartes et lettres par centaines
L'espoir d'un bon Premier de l'An
Dans tous les coeurs fait antichambre
Tel est, pour beaucoup le bilan
Du rigoureux mois de décembre.

ZYP.

Monologue de la Pluie

"Je suis la pluie...

Ma fonction, ma raison d'être, que dis-je! ma condition d'exister, c'est de tomber...

Si je ne tombais pas, je serais nuage, nuée, vapeur, je ne serais pas pluie.

Je peux donc dire: je tombe, donc je suis. Et je puis dire encore: je tombe, donc, tu t'essuies..

En général, les hommes ne m'aiment pas. Ils disent "ennuyeux comme la pluie." Ce qui ne les empêche pas de dire aussi: "une pluie bienfaisante."

Tous leurs jugements sont d'ailleurs pleins de ces contradictions. Quand ils ne m'ont pas vue pendant huit jours, ils m'appellent à grands cris. Dès que je suis là depuis trois quarts d'heure, ils ont assez de moi et me maudissent.

Ils voudraient que je tombe la nuit. Mais la pluie n'est pas si bête que les hommes: pour tomber, elle n'a pas besoin de n'y pas voir.

D'ailleurs, je suis toujours tombée quand il m'a plu... Les hommes sont inférieurs à la pluie à tous ègards: personne ne songera à nier, par exemple, que les plus forts d'entre eux soient au-dessous d'elle.

Autre preuve. L'action de tomber est généralement considérée par tout le monde comme un accident, et le plus souvent un homme qui tombe se fait du mal. Pour moi tomber c'est une joie. Plus je tombe, plus je suis contente. Plus je tombe de haut, plus ça me fait du bien. Je suis un des très rares objets qui peuvent "ne pas arrêter de tomber."

Je ne connais guère que la neige et la grêle qui puissent en dire autant. Et encore, ces deux concurrentes n'ont-elles ni ma ténacité, ni ma patience.

Le déluge fut les plus beaux quarante jours de ma vie.

La pluie n'est pas une brute comme les hommes voudraient le faire croire. Elle connaît aussi les charmes de la rêverie et de la poésie : mieux que les plus subtils poètes, elle sait vivre dans les nuages. Mieux qu'eux, elle sait planer au-dessus des laideurs de la terre.

Il n'y a pas que des grosses pluies, que des pluies lourdes; il y a des pluies fines, des pluies légères, des pluies pénétrantes. Il y a aussi des pluies puissantes, torrentielles ou diluviennes. Chacun sait que l'homme le plus robuste ne peut lutter longtemps contre la plus faible pluie et que, dans ce duel inégal, il est bientôt transpercé !

La moindre pluie trempe en quelques instants un géant comme une soupe, et le guerrier le plus redoutable sur qui tombe la pluie n'a que la ressource de fuir et de se mettre à l'abri.

L'homme qui a inventé la cuirasse pour se protéger contre les coups de sabre, et le blindage pour se protéger contre les boulets de canon, a dû aussi inventer le parapluie pour se protéger contre la pluie.

Or la cuirasse et le blindage sont rarement traversés tandis que la pluie transperce à la longue le plus solide parapluie.

S'il me plaît je puis tomber sous forme de hallebardes.

Mieux que cela, je puis, si la fantaisie m'en prend, obscurcir le soleil. Chose étrange, je puis faire quand cependant je tombe à torrents, que les hommes n'y voient goutte...

La pluie la plus bête se moque des hommes les plus intelligents. Les pronostiqueurs les plus roublards, les météorologistes les plus éminents, n'ont jamais été capables de prévoir sûrement la venue ou la durée de la pluie. Quand il ne pleut pas, ils disent: c'est à cause de la sécheresse..... Et voilà pourquoi votre pluie est muette."

Quand il pleut, ils disent que c'est la faute à une différence de densité et à une dépression barométrique, et que cela durera tant que cela durera. Les plus grands savants sont d'ailleurs très polis avec la pluie et construisent des pluviomètres pour la recevoir. Ne pouvant l'empêcher de tomber ils la mesurent.

C'est ce que fait M. Bertillon avec les récidivistes: ne pouvant les empêcher de tomber.... dans le crime, il les mesure. Quand il pleut fort, le plus fameux météorologiste n'a qu'à rentrer chez lui. On peut donc dire que de toutes façons, la pluie met la science dedans... J'ai mes vapeurs comme les femmes sensibles.

Mon âme connaît les crises orageuses. Comme une créature vivante, je me calme, je redouble de violence, je m'entête, je persiste, je renonce, je dure, je m'interrompts, je m'éternise, je passe ! je puis être brutale si je veux: je frappe les carreaux et je fouette les vitres! Je vais quelquefois jusqu'au crime: je noie les semailles, je mine la maçonnerie et j'inonde les chemins. Je grossis les rivières et j'incite les fleuves aux plus graves débordements.

Je suis musicienne à mes heures: je chante dlicieusement sur les feuillages épais sous-bois.

Je suis peintre aussi: Nul artiste ne trouva jamais des couleurs plus brillantes que celles qui me servent à enluminer ma carte de visite: l'arc-en-ciel.

Je suis même fantaisiste à mes heures et cultive le pastiche. Ainsi, je chante sur l'air fameux de Galatée:

Averse! Averse! Averse encore!"

Je suis d'une force peu commune, puisqu'il suffit d'une petite pluie pour abattre un grand vent.

Je suis excellente femme de ménage; je lave les trottoirs, je lessive les chaussées, je rince les toits.

Je suis hygiéniste de la nouvelle école: je ramone l'atmosphère, je purifie l'air, j'assainis le sol, j'abats les microbes flottants et les germes morbides en suspension.

Je suis la providence des potagers et la fée des jardins.

Je suis l'hydrothérapie, botanique: je suis la douche des petits pois, le tub des salades et le bain des fraisiers.

Je suis l'amie des colimaçons, des canards, des grenouilles, des cochers de fiacres, des Compagnies d'omnibus.

Je suis la complice de gens fautifs qui rentrent en retard chez eux.

Je suis la cause, je suis l'effet, je suis le prétexte et je suis l'excuse.

Enfin, je suis un élément... de gaieté, puisque lorsqu'il pleut, tout "rigole !"

Et c'est pour toutes ces raisons qu'il ne faut jamais insulter une pluie qui tombe !"

MIGUEL ZAMACOIS.

Le Tunnel sous la Manche

Evening Standard :

L'enquête entreprise par le gouvernement anglais sur le projet d'un tunnel sous la Manche se poursuit dans d'excellentes conditions, comme l'a affirmé le premier ministre de Grande-Bretagne à une députation de personnages influents qui l'on visité pour s'entretenir avec lui de la question.

L'attention du gouvernement fut attirée sur les grands changements affectant le projet, qui sont survenus au cours des dernières années. On insista auprès du gouvernement afin qu'il soumît à un nouvel examen les décisions défavorables prises en 1883 et en 1907 pour des raisons stratégiques et afin qu'il attribuât aux nouvelles circonstances l'importance qu'elles méritent. La réponse de M. Asquith fut évasive. Il constate que le sujet avait été examiné à plusieurs reprises et qu'il serait sous peu étudié à nouveau.

Tout en admettant les conditions nouvelles dans lesquelles le projet se présente il observa qu'il n'est pas facile de remonter un courant politique qui date de trente ou de quarante ans. Pour le moment, il n'avait pas encore les éléments nécessaires pour se former un jugement et il refusait de préjuger dès maintenant au résultat final de l'enquête qui se poursuit.

Les raisons qui avaient prévalu jusqu'à présent contre le projet d'un tunnel reliant la France et l'Angleterre, avaient été des raisons militaires. Des objections de ce genre sont encore maintenues aujourd'hui, bien que d'une façon moins catégorique qu'il y a vingt ou trente ans. Aujourd'hui la Navy League (Ligue maritime anglaise) s'est prononcée en faveur du projet.

"En général nous le considérons comme une source de force et non de faiblesse pour notre pays, déclara M. P. J. Hannon, le secrétaire de la Ligue, à l'un de nos parlementaires.

"Nous avons discuté la question à plusieurs reprises. L'une de nos raisons pour soutenir le projet, c'est que le tunnel créera des relations encore plus intimes entre les peuples anglais et français en facilitant les communications entre les deux pays. Les deux nations seront mieux à même de juger les sentiments et les aspirations l'une de l'autre. Une autre considération est la facilité d'approvisionnement qui en résulterait en cas de guerre.

"En outre nous pensons que les objections soulevées il y a quelques années par des stratégiciens de marques et qui sont encore maintenues jusqu'à ce jour par quelques écoles militaires, ne pourront plus être faites dorénavant. Nous sommes très satisfaits de savoir qu'il existe des plans nous permettant de former le tunnel d'une façon complète si en raison d'une crise cette mesure devenait nécessaire.

'L'ancienne crainte qu'un ennemi pourrait occuper le côté anglais du tunnel et en user dans un but agressif, est abandonné aujourd'hui. Les progrès de la stratégie moderne et les perfectionnements de l'art des ingénieurs sont suffisants pour assurer notre sécurité entière du côté anglais."

(Traduction des *Nouvelles de France.*)

Le bien qu'on a, la mort le prend
Le bien qu'on fait, le Ciel le rend.

LOUIS VEUILLOT.

La postérité, un public qui succède à un autre public.

CHAMFORT.

Soumissions

DES Soumissions cachetées, marquées "Tender for Plumbing and Heating" seront erçues par le soussigné jusqu'au jeudi 8 janvier 1914, à midi, pour el plombage et le chauffage des Bâtisses des Volailles, au Collège d'Agriculture, à Saint-Vital.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté par la banque d'une valeur de au moins cinq pour cent du montant total de la soumission, lequel chèque sera confisqué au profit du Gouvernement Manitobain au cas ou la personne ou la Compagnie soumissionnaires refuserait de ratifier sa soumission par un contrât écrit ou qui après l'avoir fait négligerait d'en exécuter toutes les clauses.

Plans, spécifications et conditions du contrat et tous détails peuvent être consulté à l'Office de l'Architecte Provincial, No 261 Fort Street, Winnipeg.

Aucune soumission même la plus basse ne sera obligatoirement accepté.

W. H. MONTAGUE,
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, déc. 29 1913.



ENCAN DE LIMITE A BOIS COUVRANT LES TERRES DU DOMINION.

LE droit de coupe de bois avec licence dans la Circonscription No. 1683 comprenant les terrains suivants dans la Province de Saskatchewan, sera offert à l'encan public sur une mise à prix de $3,418.85 comprenant les frais d'arpentage, à 2 heures p.m., Mercredi 11 Février 1914 à l'office de l'Agent du Bois du Dominion à Winnipeg.

La Circonscription boisée No. 1682, située dans la Province de la Saskatchewan comprenant quatre blocs, située dans les Towships 44 et 45, rang 10 et Towships 45, rang 11 ouest du 2ème Méridien, comprenant un acréage de 17.84 milles carrés plus ou moins ainsi que décrit sur un plan d'arpentage, approuvé par l'Arpenteur Général, daté du 8 septembre 1913 et classé au Département de l'Intérieur des Terres à Bois et à Foin.

L alicence ne sera accordée que lorsque le plein montant de l'achat et le loyer de la terre pour la première année auront été payés.

Les conditions de payment, le taux du loyer, etc., sont contenus dans les Règlements des Bois, une copie peut être obtenue sur demande au soussigné où à l'Agent du Bois de la Couronne, à Winnipeg. Une épreuve en bleu indiquant la situation de la Circonscription sera fournie sur demande.

B. L. YORK,
Contrôleur.
Branche des Bois et Gazons.
Département de l'Intérieur,
Ottawa 11 novembre 1913. 4

LA MESSE DE MINUIT

DIS encore, Suzon, comme c'est beau, la messe de minuit; dis encore !

C'était la veille de Noël. Les parents de Pierrot venaient de rentrer des champs; la femme trayait les vaches, l'homme rangeait ses outils dans la grange, et Pirrot, en attendant le souper, était assis sur son petit escabeau, au coin de la grande cheminée de la cuisine, en face de sa sœur Suzon...

—Dis encore, Suzon, comme c'est beau.

—Oh! fit Suzon, il y a des cierges tant et tant, qu'on se croirait en paradis... Et puis, on chante des cantiques si jolis, si jolis !... Et puis, il y a l'Enfant Jésus, habillé de belles hardes, oh! belles!.. et couché sur la paille; et la Sainte Vierge en robe bleue, et saint Joseph avec son rabot, tout en rouge; et puis, les bergers avec beaucoup de moutons.

Suzon avait été, l'autre année, à la messe de minuit et peut-être croyait-elle y avoir vu tout cela. Pierrot l'écoutait d'un air de ravissement, et, quand elle eut fini :

—Je veux aller à la messe de minuit, dit l'enfant.

—Tu es trop petit, fit la mère qui rentrait. Tu iras quand tu seras grand comme Suzon.

—Je veux ! dit Pierrot en fronçant les sourcils.

—Mais, mon pauvre petit gars, l'église est trop loin, et il neige dehors. Si tu es sage et si tu dors bien, tu entendras la messe de minuit, sans sortir de ton lit, dans la chapelle blanche.

—Je veux ! répéta Pierrot en serrant ses petits poings.

—Qui est-ce qui dit: "Je veux?", fit une grosse voix.

C'était le père. Pierrot n'insista pas.

—Suzon, va coucher ton petit frère!...

L'enfant couchée bordé, Suzon ferma les rideaux de la couchette... Pierrot ne s'endormit point... Il écoutait le va-et-vient de ses parents dans la cuisine... Enfin, il entendit qu'on sortait, qu'on fermait les portes; puis, le silence...

* * *

Alors, Pierrot descendit de sa couchette.

Il chercha ses hardes dans l'obscurité. Ce fut un long travail. Il trouva sa culotte et sa blouse, mais point son gilet de tricot. Il s'habilla comme il put et passa sa blouse à l'envers; et, quoique ses petits doigts se fussent donné beaucoup de peine, aucun bouton n'était dans sa boutonnière.

Il ne put trouver qu'un de ses bas, et, accoté contre le mur, il enfila tout de travers, le talon faisant une bosse: de sorte que le petit pied mal chaussé n'entrait qu'à moitié dansl'un des petits sabots de frêne, et que le petit pied nu jouait dans l'autre sabot.

A tâtons, boitillant et sabotant, il découvrit la porte de la chambre, puis traversa la cuisine qu'éclairait, par la croisée sans rideaux, la froide lueur de la nuit neigeuse...

Brusquement, il se trouva dehors, dans la blancheur profonde et glacée.

* * *

La maison des parents de Pierrot était blottie à l'écart, à cinq cents toises de l'église. On suivait d'abord un chemin bordé de vergers, puis on tournait à droite, et l'on avait devant soi le clocher du village.

Pierrot, sans hésiter, se mit en marche.

Tout était blanc de neige: la route, les buissons et les arbres des clos. Et la neige tourbillonnait dans l'air comme la bale légère que secoue un van.

Pierrot enfonçait dans la neige jusqu'aux chevilles; ses petits sabots s'alourdissaient de neige; la neige poudrait ses cheveux et ses épaules. Mais il ne sentait rien, car il voyait, au bout de son voyage, dans une grande lumière d'or, l'Enfant Jésus, et la Vierge, et les rois Mages, et les anges qui ont des étoiles dans leurs mains.

Il allait, il allait, comme attiré par la vision. Mais déjà il marchait moins vite. La neige l'aveuglait; elle emplissait de sa ouate le ciel entier. Il ne reconnaissait rien, il ne savait plus où il était.

Maintenant, ses petits pieds pesaient comme du plomb; ses mains, son nez, ses oreilles, lui faisaient grand mal; la neige lui entrait dans le cou, et sa blouse et sa chemise étaient toutes mouillées.

Une pierre le fit tomber; un de ses sabots le quitta. Il le chercha longtemps, de ses mains gourdes, à genoux dans la neige.

Et il ne voyait plus l'Enfant Jésus, ni la Vierge, ni les rois Mages, ni les anges porteurs d'étoiles.

* * *

Il eut peur du silence, peur des arbres voilés de blanc qui crevaient çà et là l'immense tapis de neige et qui ne ressemblaient plus à des arbres, mais à des fantômes.

Son cœur se serra d'angoisse. Il pleura et cria à travers ses larmes:

—Maman ! Maman !

La neige cessa de tomber.

Pierrot, en regardant tout autour de lui, aperçut le clocher pointu et les fenêtres de l'église, toutes flambantes dans la nuit.

Sa vision lui revint, et la force et le courage. Là, c'était- là, la merveille désirée, le beau spectacle de paradis !

Il n'attendit pas le tournant du chemin, mais il marcha tout droit vers l'église illuminée.

Il roula dans un fossé, s'y heurta contre une souche et y laissa son autre sabot.

A travers les champs, clopin-clopant, l'enfant se traîna, les yeux fixés sur la lueur. Et, comme il allait toujours plus lentement, le chapelet de petits pas qu'il laissait derrière lui s'égrenait toujours plus serré dans l'immensité blanche...

L'église, grandissante, se rapprochait. Des voix arrivaient jusqu'à Pierrot :

Venez, divin Messie...

Les mains en avant, les yeux dilatés par l'extase, soutenu seulement par la beauté de son rêve plus proche, il entra dans le cimetière qui entourait l'église.

La grande feneêtre ogivale étincelait au-dessus du portail.

Là, tout près, quelque chose d'ineffable s'accomplissait..... Les voix chantaient :

J'entends là-bas, dans la plaine,
Les anges descendus des cieux...

Petit Pierre allait en trébuchant, de tout ce qui restait de force à son petit corps épuisé, vers cette gloire et vers ces cantiques.

Tout à coup, il tomba au pied d'un buis encapuchonné de neige; il tomba les yeux clos, subitement endormi, et souriant au chant des anges.

Les voix reprirent :

Il est né, le divin Enfant !

Au même moment, la descente molle et silencieuse des blancs flocons recommença. La neige recouvrit le petit corps de ses mousselines lentement épaissies... Et c'est ainsi que Pierrot entendit la messe de minuit dans la chapelle blanche.

JULES LEMAITRE,
de l'Académie française.

Comment faire Jouer les enfants

Il est plusieurs sciences qui s'appliquent à déterminer, selon la physionomie, la démarche, l'écriture d'un individu quelconque, sa personailté morale.

Mais, beaucoup mieux que la phrénologie et la graphologie, l'étude des jeux préférés d'un enfant révèle à l'observation maternelle, l'évolution de l'être psychique.

A cet âge où la conscience est si malléable et où les impressions sont ineffaçables, la mère peut heureusement modifier la mentalité qui s'accuse en dirigeant les goûts de son enfant.

Le tout petit est absolument amoral: il obéit sans contrôle aux impulsions données par ses instincts.

Eveillez peu à peu sa conscience, empêchez sa cruauté de s'exercer sur les êtres faibles en lui faisant comprendre la douleur par celle déjà éprouvée par lui-même et en lui inspirant des sentiments de douleur et de pitié.

Apprenez-lui à respecter le bien d'autrui, à jouir de ses avantages, si modestes soient-ils, sans envier ceux des autres.

Donnez-lui le goût de la propreté et de l'ordre; mettez en ses mains des matériaux faciles avec lesquels il prendra goût à créer: papier, carton, morceaux de bois, ficelle, bouchons, bobines, crayons, lui permettront de développer son ingéniosité naturelle et d'exercer ses dons d'observation aiguê.

S'il est turbulent, dirigez son activité vers les jeux en plein air qui lui donneront avec le sentiment de sa force un courage tranquille.

Les jeunes mères, toutes fières des tendences brutales de leurs petits garçons, y voient les prémices d'une énergie virile qui en fera plus tard des hommes d'action. Elles leur mettent en mains les armes puériles qui leur enseignent la destruction et la haine, et les frêles bébés gonflent leur douce voix pour proférer des menaces fanfaronnes, leur menotte rose menace de leur sabre de bois des ennemis imaginaires qu'ils aspirent à pourfendre.

C'est aux mères qu'i' importe de transformer cette impétuosité naturelle en enthousiasme pour le Beau, le Bien, le Devoir, et en bravoure réelle.

Nous voudrions pouvoir examiner avec vous, successivement, chacun des jeux les plus connus, et les avantages physiques et moraux qu'en peut tirer une mère intelligente.

La place nous est mesurée, voyons seulement le jouet qui, universellement, et par-dessus tout, charme la petite fille : la poupée.

Figurine de luxe, marchant, parlant, gesticulant, dormant, sortant,toute froufroutante, des mains du grand faiseur, ou bien objet informe de carton, sans bras ni jambes, avec de larges yeux bleus étonnés, un nez épaté, une bouche épanouie et des joues rouges irrégulièrement vernies: toutes représentent, aux yeux de la fillette, la "fille" près de laquelle se fait l'éclosion et l'apprentissage maternels.

Souvenez-vous, jeunes mères, de l'importance qu'avait pour vous, il n'y a pas encore si longtemps, la chère marionnette.

Ecoutez votre fillette causer avec sa "fille"; vous verrez dans ses discours sa jeune âme se réfléchir dans toute son ingénuité et vous pourrez intervenir doucement et adroitement en agissant sur elle par ce microcosme: la poupée.

MME CHARLY.

Au Palais Archiépiscopal

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface recevra, aux salons du Palais, le premier de l'An, de quatre heures à six heures.

Chez Nous et Autour de Nous

Bonne et heureuse année aux lecteurs et aux lectrices du *Manitoba*.

M. Louis Langevin, de Morris, décédait vendredi à l'âge de 62 ans. Les funérailles ont eu lieu lundi matin. M. Langevin a été enterré au cimetière de Saint-Boniface.

Son Honneur le maire et Madame Berry sont partis samedi pour un voyage en Californie.

Les bijoutiers Birks & Fils, de Winnipeg, ont fait des réparages considérables à leur établissement de l'avenue du Portage.

Madame Alda, prima dona de grand renom, a chanté lundi soir dans la Central Congregational Church. Elle a eu un succès marqué.

M. et Mme John Bernier, de l'Islet, père et mère de Madame Joseph Bernier, sont arrivés à Saint-Boniface hier soir et passeront quelques semaines de promenade au milieu de nous.

La lutte municipale de Fort William ne manquera pas d'intérêt. Il y a sept candidats à la mairie !

Au Théâtre Walker cette semaine "The Bird of Paradise"; la semaine prochaine "The Glad Eye". Lundi soir, soirée militaire par le 100th Grenadiers de Winnipeg. Dans la semaine du 12 janvier, l'opéra "Robin Hood."

Monsieur C. Buffet, agent d'immeubles, remercie sa nombreuse clientèle et lui fait part de ses meilleurs souhaits pour l'année 1914.

M. et Mme C. Bernier sont partis samedi pour un voyage de deux semaines dans la province de Québec.

Nos remerciements à la Cusson Agency Ltd., Co., de Saint-Boniface pour l'envoi de leurs superbes calendriers, véritables œuvres d'art.

M. Michel Perrault, de cette ville, est parti la semaine dernière pour une promenade dans sa famille, à Montréal.

Madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin, recevra demain de 4 heures à 7 heures p.m.

Le personnel du *Manitoba* remercie M. Alfred Leclerc pour l'envoi de cigares comme cadeau du Jour de l'An.

Le programme que nous avons publié de la messe de Minuit à la cathédrale donnait le nom de M. E. Beaudry comme le soliste du *Minuit, Chrétiens*. C'est M. Paul Taillefer qu'il aurait fallu écrire; et M. Taillefer s'est acquitté de sa tâche avec âme et talent.

Dans la liste des raquetteurs qui ont couru la Guignolée nous avons omis, par mégarde, le nom de M. William Raymond. C'était de notre part une omission grave puisque M. Raymond a été l'un des chanteurs les plus habiles et les plus tenaces pendant toute la veillée.

Nous avons reçu un calendrier de la maison Gevaert & Deniset : un beau paysage de villégiature. Une vraie image d'immeuble.

La maison Lemire & Cie., (marchands de vins) nous adresse aussi son calendrier,—une très jolie gravure de fantaisie.

A l'assemblée des membres de la conférence de Sant Vincent de Paul qui eue lieu dimanche dernier après la grand messe, le secrétaire et le trésorier du Club de Raquettes, MM. J. E. Fontaine et Arth. Vermander ont remis à M. le Trésorier de la Conférence, M. H. Beliveau un chèque de $206.05; des ordres pour 14 cordes de bois d'épinette et d'autres ordres pour diverses marchandises, se montant à plus de $100, le tout pour les pauvres. Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, a remercié le Club des Voyageurs pour leur œuvre généreuse. Après la réception de quatre nouveaux membres le secrétaire, M. LaRivière a donné lecture du bilan de l'année 1913, accusant une balance nette en caisse de $25.00.

Lundi soir le Club de Raquettes Le Voyageur a eu sa réunion hebdomadaire : musique chant et jeux; il y a toujours quelques choses à faire en attendant la neige.

La "Salvation Army" a servi mille dîners le jour de Noël.

Le collecteur du Revenu à Ottawa, a reçu le 24 décembre une lettre contenant $100.00, portant simplement ces mots: "Veuillez mettre ceci au crédit de la douane." La lettre était datée de Niagara Falls, Ont. Un individu probablement qui aurait *triché* la douane, et qui n'est pas un voleur.

Dix milles dîners gratuits ont été donnés à Winnpeg à l'occasion du jour de Noël. A Haileybury, Ontario, un citoyen, plus impressionné que les autres par cette fête souveraine de la charité, a donné $15,000, pour la construction d'une église.

La neige est enfin arrivée, le lendemain de Noël, vers midi. La ville a été comme enveloppée par une superbe tombée de neige, qui s'est prolongée toute l'après-midi. C'est plus naturel pour l'hiver, et tout le monde est heureux de ce que la neige soit enfin venue. Les chantiers en particulier vont être ouverts sans plus tarder.

La fête de Noël a été célébrée non sans éclat à Saint-Boniface: Messe de minuit, puis messe solennelle dans l'avant-midi, démonstration dans nos maisons d'éducation et réjouissances intimes dans toutes les familles. Jusqu'à la police, qui, suivant une bonne coutume, a enrichi pour le jour de Noël le menu des prisonniers.

Après autopsie et enquête il a été prouvé que Jean Bogaert, le désespéré dont on avait trouvé le cadavre dans une chambre de l'hôtel St. Georges s'était suicidé dans un accès de fièvre chaude. Cet homme menait une vie très solitaire. Belge, il était un inconnu pour ses compatriotes. Par une médaille que l'on a trouvé en sa possession, l'on a seulement pu déduire qu'il avait fait partie pendant plusieurs années de la police des Etats-Unis.

N. F. Hagel, C.R., sera l'avocat du fameux Krafchenko, accusé du meurtre du banquier Arnold, à Plum Coulee. Voilà un procès qui va être intéressant.

M. et Mme S. M. Jean, sont partis vendredi pour un voyage à Montréal.

On sait que la ville de Medicine Hat s'éclaire au moyen d'un puits de gaz local. Ce gaz est en si grande abondance que la ville laisse les lampes brûler pendant la journée, sous le prétexte que ça coûte meilleur marché que d'employer un personnel pour éteindre et allumer les lampes matin et soir. Cependant, l'ingénieur de la ville étudie en ce momnet un plan par lequel on pourra éteindre ces lumières le matin sans trop de dépenses ! Plus tard, quand on fera l'histoire des villes de l'Ouest on trouvera dans es pages des choses qui frisent l'invraisemblence.

Il y a encore beaucoup de rats à Winnipeg. Il y en a tellement qu'on se propose de les détruire avec du verre brisé qu'on répandra autour des maisons qu'ils infestent. On dit qu'il y a aussi des rats dans quelques endroits de St-Boniface. Il serait bon de les détruire pendant que nous le pouvons. Plus tard, quand l'engeance aura grandi, la présence de ces rats pourrait devenir un problème. On ferait bien de s'entendre à ce sujet avec le Département de la Santé à l'Hôtel-de-Ville.

Les Dames Patronnesses de l'Hospice Taché ont offert, dimanche soir, un arbre de Noël aux orphelins. Ce fut une très jolie fête et il fallait voir l'air heureux des petits devant la féerie des objets brillants et délicieux qu'on avait accrochés à l'arbre de Noël. La joie qui se peignit sur la figure de ces enfants est elle-même une récompense pour les sœurs et pour les dames patronnesses qui ont organisé cette fête annuelle. Un grand nombre d'amis de l'institution étaient présents.

D. H. Tolman, l'usurier américain si malfamé, a passé son jour de Noël en prison. Son fils a essayé de le faire libérer en offrant au gouerneur Glynn de New-York, d'abandonner pour environ $500,000 de billets portant taux usuraire. Le jeune Tolman, qui, dans le moment, administre les affaires de son père a de plus offert de fermer boutique d'ici au 1er mai. Il ne paraît pas, cependant, que le gouverneur Glynn accède à cette demande de mise en liberté.

Nous mentionnons ce fait dans nos notes locales parce que l'usurier Tolman a eu son bureau à Winnipeg et plusieurs de nos lecteurs ont pu avoir connaissance des méthodes peu scrupuleuses de Tolman.

M. J. H. Reid, de l'Ile à La Crosse, Saskatchewan-nord, est passé à Winnipeg vendredi avec quinze renards argentés. Ces renards avaient une valeur approximative de $18,000. Ces renards sont en route pour l'Ile du Prince Edouard, où l'on pratique maintenan l'industrie de la fourrure avec une science parfaite et des résultats absolument rémunérateurs. Le gouvernement fédéral a donné une impulsion nuovelle à l'industrie de la fourrure, et il est à espérer que, dans le nord-ouest canadien surtout, on s'adonnera à ce commerce. Les millions que la Compagnie de la Baie d'Hudson a fait dans le nord sont encore à refaire si on le veut.

La semaine dernière une réception d'adieu a eu lieu à Norwood, au temple de St. Philipp, en l'honneur du Maire et de Mme Berry, à la veille de leur départ pour la Californie. On a présenté à Mme Berry un certificat de membre à vie de la Congrégation et on lui a fait cadeau d'une épinglette en or avec inscriptions. La présentation fut faite par Mmes Carton et Halpenny, les seuls autres membres actuels à vie de l'association. Le maire Berry reçut un magnifique sac de voyage. L'adresse était signée par les officiers de la congrégation, Revds Canon Garton, S. Cawson et N. A. Hannaford.

Vendredi soir, les employés de l'Hôtel-de-Ville ont fait une jolie démonstration à Son Honneur le maire Berry et lui ont préenté un cadeau à l'occasion de son retrait d'office. Cette démonstration a pris forme d'u nprocès ou on accusait Son Honneur d'avoir quitté le fauteuil sans en donner avis, le 24 décembre. Le magistrat Turenne a prononcé la sentence, qui était la présentation d'un cadeau. Le maire Berry avait été amené en cour de police par le chef Marcil et M. R. J. Swain, l'électricien de la ville, et c'est M. J. B. Côté qui a agi comme avocat de M. Berry.

Cette marque d'estime des employés de l'Hôtel-de-Ville à Son Honneur le maire Berry est très méritée. M. Berry avant toujours été très sympathique aux employés de l'Hôtel-de-Ville.

Le Sonverain Pontife a Recours a l'Interdiction

Rome.—Le saint Père a frappé d'interdiction les habitants de Gatina qui se sont rendus coupables d'une agression contre l'archevêque d'Otranto L'interdiction comporte la suppression de la messe et des sacrements. De plus, les cloches des églises resteront muettes.

Feu Melle Yvonne De Froment

Vendredi soir nous parvenait la triste nuovelle du décès de Mademoiselle Yvonne de Froment, fille de M. et Mme Jehan de Froment, de Somerset Mademoiselle de Froment était âgée de seize ans et a succombé à une longue maladie.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à l'église de Somerset au milieu d'une assistance considérable. Des tributs floraux et des offrandes spirituelles ont été déposés en grand nombre sur le cercueil de la jeune fille défunte. Tout le village, sans distinction de langues et de religions, a manifesté la plus grande sympathie à M. et à Madame de Froment, et à Mademoiselle Emma de Froment, dans leur grand deuil.

Nous offrons nous-même à cette famille amie nos plus cordiales et nos plus affectueuses sympathies.

Fondation d'une Importante Compagnie

Nous annoncions dans notre dernier numéro le départ pour l'Europe de notre ami, M. Prosper Gevaert. Nous avons pu obtenir, depuis, quelques renseignements sur le but de ce voyage.

La société Gevaert & Deniset, qui fait de l'immeuble, avait fondé, il y a un an, au capital de $250,000, une compagnie de construction, la "Progress Construction Company, Limited." MM. Gevaert & Deniset ont décidé d'ajouter à leur bureau une nouvelle compagnie, — une compagnie de prêts, cette fois-ci, destinée à compléter une œuvre de colonisation, qui certainement se tient bien et fait bloc : achats de terrains, constructions de maisons sur ces terrains, avances de fonds pour ces constructions dans les cas nécessaires. Cette avance de capitaux ce sera la compagnie maintenant en voie de formation qui la fournira.

Nos deux amis auraient déjà souscrit eux-mêmes et fait souscrire dans Saint-Boniface et Winnipeg un montant important. M. Gevaert espère trouver en Belgique et en France une somme équivalante.

M. François Deniset, collègue de M. Gevaert, Français d'origine, vice-président de l'Union Nationale Française de l'Ouest, et l'un des fondateurs de la Chambre de Commerce Française maintenant en voie d'organisation à Winnipeg, apporte, lui, aussi, un précieux appoint à l'élaboration du système financier dont nous avons esquissé le plan. Il y a dans cette entreprise profit assuré pour l'actionnaire de la nouvelle compagnie et pour les acheteurs de lots tout bâtis.

On le voit, nous avons les meilleures raisons du monde de souhaiter bon voyage à M. Gevaert.

L'OFFICE DE MINUIT

Les fidèles doivent savoir que, dans les premiers siècles de l'Eglise, on ne célébrait pas de fête solennelle sans s'y preparer par une Veille laborieuse, durant laquelle le peuple chrétien, renonçant au sommeil, remplissait l'église, et suivait avec ferveur la psalmodie et les lectures dont l'ensemble formait dès lors ce que nous appelons aujourd'hui l'Office des "Matines". La nuit était divisée en trois parties, désignées sous le nom de "Nocturnes"; et au point du jour, on reprenait les chants avec plus de solennité encore dans l'Office des Louanges qui a retenu le nom de "Laudes." Ce divin service, qui remplissait la meilleure partie de la nuit, se célèbre encore chaque jour, quoique à des heures moins pénibles, dans les Chapitres et les Monastères, et il est récité dans le particulier par tous les clercs astreints à l'office divin, dont il forme la portion la plus considérable. Le relâchement des habitudes liturgiques a peu à peu désaccoutumé les peuples de prendre part à la célébration des "Matines"; et dans la plupart des églises paroissiales de France, on a fini par ne les plus chanter que quatre fois par an: savoir, les trois derniers jours de la Semaine Sainte; encore sont-elles anticipés à la veille dans l'après-midi, sous le nom de "Ténèbres"; et enfin, le jour de Noël, où du moins on les solennise à peu près à la même heure qu'on le faisait dans l'antiquité.

L'Office de la nuit de Noël a toujours été célèbre entre tous ceux de l'année, et solennisé avec une dévotion spéciale: d'abord à raison de l'heure à laquelle la très sainte Vierge enfanta le Sauveur, et qu'il convient d'attendre dans les prières et les vœux ls plus ardents; ensuite, parce que l'Eglise ne se contente pas de célébrer en cette nuit l'Office des Matines à l'ordinaire, mais elle y joint par une exception unique, et pour mieux honorer la divine Naissance, l'offrande du saint Sacrifice de la Messe à l'heure même de minuit, qui est celle où Marie donna son auguste fruit à la terre. Aussi voyons-nous que dans beaucoup de lieux, dans les Gaules principalement, selon le témoignage de saint Césaire d'Arles, les fidèles passaient la nuit entière à l'église.

A Rome, durant plusieurs siècles, au moins du septième au onzième, il y avait deux Matines dans la nuit de Noël. Les premières se chantaient dans la Basilique de Ste-Marie-Majeure; on les commençait aussitôt après le soleil couché; il n'y avait pas d'invitatoire, et ce premier Office de la nuit était suivi de la première Messe de Noël que le Pape célébrait à minuit. Aussitôt après, il se rendait avec le peuple à l'église de Ste-Anastasie, où il célébrait la Messe de l'Aurore. Le pieux cortège se transportait ensuite, et toujours avec le Pontife, à la Basilique de St-Pierre, où commençait tout aussitôt les secondes Matines. Elles avaient un Invitatoire, et étaient suivies des Laudes, lesquelles étaient chantées, ainsi que les Offices suivants, aux heures convenables, le Pape célébrait la troisième et dernière messe, à l'heure de Tierce. Amalaire et l'ancien liturgiste du XIIe siècle qu'on a publié sous le nom d'Alcuin nous ont conservé ces détails, qui sont d'ailleurs rendus sensibles par le texte même des anciens Antiphonaires de l'Eglise Romaine qui ont été publiés par le Bienheureux Joseph-Marie Tommasi et par Gallicioli.

La foi était vive dans ces temps; le sentiment de la prière était le lien le plus puissant pour les peuples nourris sans cesse des mystères divins, les heures passaient vite pour eux dans la maison de Dieu. On comprenait alors les prières de l'Eglise; les cérémonies de la Liturgie, qui en sont l'indispensable complément, n'étaient point comme aujourd'hui un spectacle muet, ou tout au plus empreint d'une vague poésie: les masses croyaient et sentaient comme les individus. Qui nous rendra cette compréhension des choses surnaturelles, sans laquelle tant de gens aujourd'hui encore se flattent d'être chrétiens et catholiques ?

DOM GUERANGER.

Noel Tragique a Calumet Michigan

Calumet, Mich.—Pendant que le monde chrétien célébrait par des réjouissances la fête de Noël, la ville de Calumet a été plongée dans la plus profonde consternation par une effroyable catastrophe qui a fait soixante-douze victimes dont la plupart sont des enfants.

L'hécatombe s'est produit dans une salle publique italienne, où avait été préparé un gigantesque arbre de Noël pour les enfants des grévistes des mines de cuivre. Pendant que les enfants se réjouissaient dans cette salle publique, sous la surveillance de leurs parents, des cris Au feu ! furent lancés sans motif par quelque tête chaude. Il s'en suivit une panique épouvantable dans la foule et une course affolée vers les escaliers qui eut les résultats les plus funestes. Hommes, femmes et enfants se précipitèrent dans un tel désordre vers les issues, que près de quatre-vingt trouvèrent la mort dans la cohue.

Malgré toutes les recherches, les autorités n'ont pas réussi à retracer l'individu qui a provoqué la panique. D'après le père de l'une des victimes, Matt Sari, les cris auraient été lancés dans la salle, dans un groupe d'hommes et de femmes qui étaient au premier rang.

La mort d'une fillette de 14 ans, hier, à l'hôpital, a porté à 72 la listé officielle des victimes, qui ont toutes été identifiées. Cinq blessés sont aujourd'hui dans les hôpitaux et trois fillettes blessées également, sont assez bien pour marcher et jouer autour de l'arbre de Noël préparé pour les malades de l'hôpital, ignorant le sort de leurs frères et de leur sœurs et du père de l'une d'elles. L'une des victimes transportées à la morgue respirait enore mais expira à cause du manque de soins.

Les membres de la brigade du feu, appelés par une alarme, quand retentirent les cris de Au feu! firent des efforts héroïques pour mettre fin à la panique. A leur arrivée, une centaine de personnes, mortes ou blessées, étaient entassées à l'entrée de l'édifice.

On raconte des scènes pénibles de cet affolement. Un homme, qui s'était lancé au secours de son enfant, l'échappa dans la cohue et l'écrasa forcément sous la poussée. Un femme qui voulut aussi venir en aide à ses trois enfants, fut tuée avec eux.

Lorsque la panique éclata, une femme courut au piano pour chercher à calmer les esprits en jouant et en chantant, mais tous les efforts pour rétablir l'ordee furent inutiles.

IMMACULEE CONCEPTION

Inspiré par la prose du
Jour par le rite parisien.

Les cieux tout étonnés et penchés vers la terre
Admirent aujourd'hui un chef-d'oeuvre nouveau
Une vierge sans tache apparait; ô mystère !
Couverte des vertus, de l'Esprit du Très-Haut.

D'un fleuve. Hélas! troublé jaillit cette onde pure
Sur les champs de la terre arrides et flétris:
Fécondante elle verse et fraîcheur et verdure
Changeant la terre arride en verdoyant tapis.

L'humanité souffrant d'une lèpre honteuse
Sans force, pour gravir l'âpre sentier des cieux
Sent raffermir soudain sa marche douloureuse:
La Vierge pure est là, lui souriant des yeux.

Le prophète choisi pour montrer à la terre,
De son doigt lumineux, le très divin agneau
Sanctifié, tressaille en le sein de sa Mère
Dès qu'approche de lui la Mère du Très-Haut.

Satan de siècle en siècle avait sous son domaine
Vu passer asservis les tristes fils d'Adam
Une autre Eve apparaît, et la famille humaine
Pousse un cri de triomphe et voit s'enfuir Satan.

Elle a croulé, Satan, ta royauté infame !
Te retournant, en vain sous son pied virginal
Tu ne la mordras pas au talon cette femme
Qui t'écrase la tête, abject roi du mal.

Fulgurantes lueurs qui brillez à l'aurore
Vous dites la grandeur de ce divin Soleil
Que la terre à genoux, accueille, acclame, adore
Et que chantent les choeurs des archanges du ciel.

Fille du roi des rois, ô qu'elle est ravissante
La Vierge Immaculée au front majestueux
De beauté, de vertus, de grâces rayonnantes
Pour diadème elle a douze astres lumineux.

Quoi d'étonnant si Dieu, pour préparer un trou
A son fils bien aimé qui descent jusqu'à nous
Pour sa mère choisit une vierge et lui donne
Les immortels présents d'un tout puissant époux.

O gloire du grand choeur des vierges immortelles
Fleur du vallon, ô lys éclattant de blancheur
Ton céleste parfum, des sprères éternelles
Fait descendre vers toi ton Dieu et ton Sauveur.

Saint-Pierre, 10 décembre 1913.

J. M. A. JOLYS.

Ballade de l'an qui vient

Avec tous ses jours au complet
Puisque la vieille année est morte,
Sans chercher ce qu'elle valait,
En l'oubliant je vous exhorte,
Dans l'ombre qui nous fait escorte,
A brandir cet autre flambeau
Dont la clarté nous réconforte :
"L'an qui vient sera le plus beau !"

Car, tout pauvre oiselet qu'il est,
Quoiqu'à peine son duvet sorte,
Voyez déjà comme il nous plaît !
Il gazouille de telle sorte,
De voix si tendre, aimable, accorte,
Que, dût-il devenir corbeau,
On le croit rossignol, n'importe !
L'an qui vient sera le plus beau.

Le présent toujours noir et laid,
Mange-le, ce hideux cloporte,
Et vole, doux rossignolet,
Avec tous nos voeux en cohorte,
Vers l'avenir qui nous transporte !
Certe, il va, lambeau par lambeau...
Mais en atendant qu'il avorte,
L'an qui vient sera le plus beau.

ENVOI

Prince, fût-ce en ouvrant la porte
Lugubre de notre tombeau,
Puisque c'est du neuf qu'il apporte,
L'an qui vient sera le plus beau.

JEAN RICHEPIN,
de l'Académie française.

PETITES ANNONCES

A Nos Abonnés en retard

Nous invitons nos lecteurs à nous faire parvenir sans retard le montant de leur abonnement.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses respectives.